

## Brève histoire du peuplement

Durant l'ère atlantique, de la moitié du 15<sup>ème</sup> jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, la vallée de la Falémé a vu naître et se développer différentes entités étatiques. Ces entités avaient pour la plupart une base ethnique. Pendant cette période, le lien entre formation étatique et groupe ethnique est suffisamment indissociable, au point qu'il est difficile de présenter l'un sans évoquer l'autre, tout en gardant à l'esprit que les groupes ethniques sont des « ensembles mouvants » et non des catégories figées (Amselle 1990 : 78). Comme souligné plus haut, nous nommons « royaume », « entité étatique » ou « formation étatique », tous les regroupements communautaires se rapprochant d'un État. La communauté décrit un groupe de population vivant sur une aire géographique plus ou moins délimitée et interagissant mutuellement pour le bien de tous ou pour le profit d'un sous-groupe. Ce groupe de population peut rassembler des individus vivant dans des villages ou des villes plus ou moins proches, partageant un même mode de vie ou pas ; ces individus sont généralement prêts à se mobiliser pour se défendre militairement contre des étrangers qu'ils considèrent comme des agresseurs. Les liens qui les unissent peuvent être basés soit sur une ascendance commune, sur des rapports d'égalité ou de domination entre sous-groupes ou sur la soumission à une autorité.

L'objectif de ce chapitre est de présenter l'histoire du peuplement de la vallée de la Falémé, ce qui permettra d'avoir une vision de la configuration des entités présentes durant la tranche chronologique de l'ère atlantique. Mais avant de s'intéresser aux entités de la période concernée, l'empire du Mali est l'une des entités étatiques du moyen âge africain dont l'existence a eu une incidence sur l'histoire des populations de la vallée de la Falémé. Nous présentons donc la place de la vallée de la Falémé au sein de l'empire du Mali. À partir du 15<sup>ème</sup> siècle, d'autres formations étatiques de moindre taille se sont constituées sur les cendres de l'empire du Mali. Dans la vallée de la Falémé, ces formations sont : le Boundou, le Dantila, le Bélédougou et le Sirimana. Succinctement, on présente leur histoire, le mode de vie des habitants et les relations qu'elles entretenaient avec les autres formations contemporaines. Enfin, nous concluons en présentant les œuvres du Cheick El Hadj Omar Tall et El Hadj Mamadou Lamine Dramé, deux personnages qui ont prêché la révolution islamique dans la région au 19<sup>ème</sup> siècle, à la veille de la colonisation française. Notons au passage que l'ouvrage de Laurent Béranger-Féraud intitulé « *Les peuplades de la Sénégambie. Histoire, ethnographie, mœurs et coutumes, légendes* (1879) » aurait pu être très utile pour présenter les communautés de la vallée de la Falémé, mais il est particulièrement truffé de jugement de valeur, de sorte que l'information historique réelle est parfois complètement dénaturée.

### 5.1. Avant l'ère atlantique : la vallée de la Falémé dans l'empire du Mali

#### 5.1.1. Les sources

L'empire du Mali est une formation étatique qui s'est mise en place vers 1230-1235, après la bataille légendaire de Kirina au cours de laquelle Mari Diata, plus connu sous le nom de Soundjata Keita, vainquit et tua le roi-forgeron Soumangourou Kanté du Sosso. Les principales versions de cette confrontation peuvent être lues dans Charles Monteil (1929 : 291-447). De nombreuses études ont été menées sur l'histoire de cet empire comme celles de Raymond Mauny (1961), Nehemia Levtzion (1980), Djibril T. Niane (1975) et Madina Ly Tall (1977). Toutes ces études font référence aux textes des auteurs arabes tels qu'Al-Omari, Ibn Battuta ou Ibn Khaldun, puis sont complétées par les données issues des traditions orales. Bien que la fiabilité de ces sources arabes, antérieurement et unanimement admises, soit de plus en plus questionnée aujourd'hui (Vernet 2013), il n'en demeure pas moins qu'elles sont un point de passage, quasi-incontournable, pour la recherche historique sur le moyen âge ouest-africain.

#### 5.1.2. La conquête de la vallée de la Falémé par l'empire du Mali

La vallée de la Falémé ne fait pas partie des premiers territoires qui ont composé l'empire du Mali. Son intégration ultérieure à l'empire s'est effectuée par voie de conquête. Selon les traditions historiques, cette conquête fut l'œuvre de Tiramaghan Traoré, l'un des généraux de Soundjata Keita. L'histoire de cette conquête présentée ici a été recueillie en 1971 par Madina Ly Tall auprès du traditionaliste Kélé Monzon Diabaté de Kita (Ly Tall 1977). D'après cette épopée, Soundjata Keita, nouveau souverain après sa victoire sur Soumangourou Kanté, voulait renforcer son armée par l'acquisition des chevaux. Pour cela, il envoya une délégation avec de l'or pour en acheter auprès du roi du Djolof. Ce dernier renvoya la délégation avec des peaux d'antilope, des flèches et une meute de chiens en transmettant ce message Soundjata : « *il n'est qu'un chasseur qui n'a besoin que de peaux d'antilope pour se faire des sandales, des flèches pour tirer sur le gibier et des chiens pour l'aider à le poursuivre.* » (Ly Tall 1977 : 192). À l'écoute de ce message, Tiramaghan Traoré menaça de se faire enterrer vivant si on ne lui permettait pas d'aller venger cet affront. Il leva son armée, marcha sur le Djolof et le vainquit. Au passage, il soumit également les territoires qui deviendront plus tard les emplacements des royaumes du Baniakadougou, du Gangaran, du Bambouck, du Boundou, du Wouli et du Niani.

Si au départ, les territoires de la vallée de la Falémé ont été assujettis simplement parce qu'ils se trouvaient sur le trajet de Tiramaghan Traoré pour aller au Djolof, il est possible que cet assujettissement ait été maintenu pour une raison autre : l'exploitation de l'or. En effet, la vallée de la Falémé a aussi été identifiée comme l'une des régions aurifères de l'empire du Mali (Niane 1975 : 71 ; Ly Tall 1977 : 105). Toutefois, il semble que ces régions aurifères avaient une autonomie relative. Selon ce que rapporte Al-Omari, les *Mansa* avaient constaté que toutes les tentatives de prise de possession et d'islamisation des régions aurifères entraînaient la disparition du métal dans les mines (Al-Omari 1927 : 58). Les *Mansa* laissèrent donc ces régions aux mains des natifs païens qui exploitaient l'or. Néanmoins, le commerce et la circulation de l'or relevaient directement de la responsabilité du souverain, les pépites lui revenaient tandis que ses sujets avaient uniquement droit à la poudre et à la poussière d'or (Coquery-Vidrovitch 2018 : 59). Le problème de l'exploitation de l'or explique peut-être l'islamisation tardive des populations de la vallée de la Falémé, qui ne se fera que progressivement à l'ère atlantique sous la pression des Peul et, surtout, avec l'espoir d'être libérées par les musulmans au cas où elles étaient capturées pour être esclavisées (entretien L'Humanité avec I. Thioub 28 juin 2008, Naylor & Wallace 2019 : 347).

Durant le 15<sup>ème</sup> siècle, les provinces orientales de l'empire du Mali passent sous la domination de l'empire Songhay, mais l'empire du Mali perdure grâce à ses régions occidentales. Au-delà du contrôle des zones aurifères, les dirigeants du Mali maintiennent leur autorité sur ces régions occidentales pour avoir accès aux salines de l'océan, ainsi qu'au commerce avec les navires européens qui accostent de plus en plus régulièrement. Néanmoins, cette autorité est de plus en plus nominale et des pouvoirs régionaux se forment au détriment de l'autorité centrale. C'est cette décomposition, conjuguée à d'autres facteurs, qui constitue la matrice des déterminants de l'expansion des places fortifiées. Pour ces périodes, nous n'avons pas d'indications directes sur l'existence de structures défensives dans la vallée de la Falémé. Toutefois, comme mentionné dans le chapitre 2, cette absence de preuves n'est pas une preuve de l'absence, d'autant plus qu'Alvares Amada signale la présence de forteresse « *câosans* » sur les berges du fleuve Gambie (Santarem 1842 : 27). Même s'il est difficile de savoir quelles furent exactement la forme et la nature de ces forteresses, l'idée qui se dégage est que les populations locales utilisaient déjà des structures qui potentiellement pouvaient remplir des fonctions défensives. Et si le fait est valide pour ces zones, qui étaient sur les frontières de l'empire, par homologie, il devrait l'être pour les localités intérieures.

## 5.2. La migration de Koli-Tengella

L'épopée de Koli-Tengella (aussi orthographié Temella, Temguela ou Tenguela) est un épisode majeur dans l'histoire du peuplement de la Sénégalie. Elle se déroula dans la première moitié du 16<sup>ème</sup> siècle et s'acheva vers 1526 par

la conquête du Fouta Toro (Kane 2004 : 67). Cette épopée migratoire prend place dans un contexte où le pouvoir des *Mansa* du Mali est supplanté par de nouvelles royautés de moindre taille. En effet, les provinces du Tekrou et du Djolof, par exemple, ont retrouvé leur autonomie. Divers auteurs se sont penchés sur l'histoire de Koli-Tengella ; les grandes étapes de cette histoire sont les mêmes, mais les parcours ne sont pas identiques, ils sont mêmes parfois contradictoires, et ces variations sont dues aux sources exploitées (Barry 1988 : 32-33). Nous nous attardons sur cette migration parce qu'elle semble avoir recomposé la configuration de la Ségambie après la chute de l'empire du Mali et avant la mise en place des royaumes qui font partie de notre corpus d'étude.

Bien que Koli-Tengella soit un Peul, il avait une parenté malinké par sa mère, Nana Keita, qui était descendante des *Mansa* du Mali, et d'aucuns n'hésitent pas à faire de lui un fils de Soundjata, à tort puisque trois siècles séparent les deux personnages (Delafosse 1922 : 75 ; Kane 2004 : 73) ; ou alors il faut comprendre que « fils » est juste une appellation commode et simplifiée pour « descendant ». S'il est difficile de savoir exactement d'où est parti Koli-Tengella, il est certain, en revanche, d'affirmer que dans sa marche, il a détruit de multiples entités de petites tailles. Ainsi, au Fouta Toro, Koli-Tengella a livré de multiples batailles contre les roitelets qui se partageaient le Fouta Toro (Soh 1913 : 26). À sa mort, son fils Labba prit sa place et la dynastie Denianké établit durablement son autorité sur le Fouta Toro ; cette autorité perdurera jusqu'à la révolution musulmane de Nasr El Din. Grâce à ses victoires, Koli-Tengella se serait constitué une puissante cavalerie qu'il a utilisée par la suite contre ses ennemis.

Avant de s'établir définitivement au Fouta Toro, il semble que Koli-Tengella et ses guerriers aient séjourné plus au sud, entre la Haute-Gambie et la Haute-Falémé (Kane 2004 : 145-146, Barry 1988 : 50-56). Et le souvenir de son passage dans ces régions est très vivace. La preuve est donnée par les traditions orales recueillies par André Rançon. Pour ces traditions, l'une des vagues de peuplement du Niokholo est issue des familles malinké qui accompagnaient Koli-Tengella (Rançon 1894 b : 486). La même information est aussi donnée à propos de certaines familles malinké du Tambaoura au sud du Bambouk (Rançon 1894 : 570). Que ces informations soient, totalement ou partiellement, attestées ou pas, il est certain que cette vague migratoire a été très importante pour l'histoire générale de la Ségambie.

## 5.3. Le royaume peul du Boundou

### 5.3.1. Les sources

Le royaume peul du Boundou, aussi orthographié Bondou ou Bundu, est une entité qui s'est mise en place à la fin du 17<sup>ème</sup> siècle, vers 1690 pour Andrew Clark (1996 : 1), ou vers 1698 pour Michael Gomez (1985 : 537). L'histoire de sa fondation est très largement répandue dans le Sénégal Oriental, et nous la présentons brièvement ici en nous

inspirant des traditions orales recueillies par le Dr André Rançon (1894 b) ; par Cheikh Moussa Kamara *L'histoire du Boundou* (traduit et annoté par Moustapha Ndiaye 1975) ; des textes de Lamartiny parus dans le Bulletin de la Société de Géographie Commerciale de Paris (1884) ; ainsi que des très importantes contributions de Michael Gomez (1985, 1992, 1996).

Bien que tous les auteurs et la tradition orale s'accordent sur le sens du nom Boundou, qui signifie « puits » en pular, il existe deux principales versions sur l'origine de ce nom. Rançon (1894 b : 481) présente les deux versions. La plus courante raconte qu'à l'arrivée de Malik Sy et de ses élèves sur ce territoire, il rencontra une femme nommée Coumba à qui appartenait un puits qui s'effondrait chaque jour. Les élèves de Malik Sy le réparaient et le puits fut désigné « Bondou-Coumba » ou le puits de Coumba. Ultérieurement réparé par Boubou-Malik Sy, le lieu fut appelé « Bondou-Bonadou-Malik-Sy » ou puits réparé par Boubou-Malik-Sy. Par extension, tout le pays soumis fut désigné Boundou. L'autre version, plus simple, rapporte qu'à l'arrivée de Malik Sy dans la région, il creusa un puits qui fut appelé « Bondou-Bâ » ; par élision on obtint Bondou, et tout le pays qu'il conquit fut désigné Boundou. En sus de la signification de puits, Oumar Kane indique que Boundou signifie aussi « terre d'exil » (Kane 2004 : 27).

### 5.3.2. Création et peuplement du Boundou

Malik Sy, le fondateur du Boundou, serait né à Souïma (Suyumma pour Cheikh Moussa Kamara) près de Podor dans le Fouta Toro. Il reçut une instruction islamique de son père Daouda-Hamet dès son enfance, puis partit poursuivre son instruction religieuse à Pyr dans le Cayor (Rançon 1894 b : 473) ou chez les Maures (Kamara 1975 : 798). Après moult péripéties, il vint à Tuabo, au nord de Bakel, rencontrer le *Tunka* pour lui demander l'autorisation de s'installer dans la zone. Le *Tunka* était alors un chef Soninké puissant qui régnait sur un vaste territoire ; il lui permit de s'installer à Guirobé. D'après la légende, pour céder la parcelle de terre sur laquelle Malik Sy allait régner, le *Tunka* lui avait fait une proposition : à l'aube, chacun des deux partirait de sa résidence en marchant dans la direction de l'autre, et le lieu de rencontre serait la limite entre les terres du *Tunka* et celles de Malik Sy. Ce dernier rusa et sortit de nuit pour marcher dans la direction convenue, alors que le *Tunka* ne sortit qu'au petit matin. Aussi, à peine avait-il parcouru quelques kilomètres en direction du sud, qu'il rencontra Malik Sy. Malgré sa colère, le *Tunka* tint néanmoins parole et céda à Malik Sy la portion de terre qui lui revenait suivant l'accord initial (Rançon 1894 b : 478). Cette portion s'étendait des environs de Sénoudebou au sud jusqu'au marigot de Fourauoul au nord, peu avant la confluence de la Falémé avec le fleuve Sénégal (fig. 5.2).

Comme le souligne Michael Gomez (1985 : 575, note 7), la position de Guirobe reste à déterminer puisque Rançon le place à seulement 8 km de Sénoudebou (Rançon 1894 b : 469), alors que Roux situe cet emplacement à 20 km

au nord de Sénoudebou (Roux 1893 : 1). Nous pensons que la position de Roux est plus proche de la réalité, car malgré le fait que Malik Sy se soit mis en marche plus tôt que prévu, il ne peut pas avoir franchi la distance entre Sénoudebou et Bakel (environ 65 km) en si peu de temps et en pleine nuit. Quoiqu'il en fût, à sa formation, le royaume du Boundou n'avait pas l'étendue qu'on lui connaît au 19<sup>ème</sup> siècle. Il s'est progressivement agrandi grâce aux conquêtes que nous verrons plus loin. Même s'il a acquis les terres du *Tunka* de Tuabo, Malik Sy a dû composer avec les populations qui y résidaient déjà, notamment les Fadoubé et les Oualibé ; Fadoubé étant l'appellation peule des populations d'origine Wolof. Pour Rançon, il avait noué une alliance, principalement avec les chefs Fadoubé et ceux-ci le reconnurent comme chef, lui permettant de se proclamer *Elimane* (Rançon 1894 b : 478-479). C'est grâce à ce pacte que les Fadoubé du Boundou seraient restés non-musulmans jusqu'à leur conversion au 19<sup>ème</sup> siècle suite aux djihads au cours desquels ils ont été victimes d'abus divers (Gomez 1992 : 24). Pour Cheikh Kamara en revanche, c'est en guerroyant que Malik Sy aurait soumis les Fadoubé pour s'imposer à eux comme chef (Kamara 1975 : 798). Ce qui est certain, c'est que les *Torobé*, venus avec Malik Sy, ont trouvé des populations déjà installées.

En prenant le titre d'*elimane*, Malik Sy se présenta comme un chef religieux. Rappelons qu'à cette période, de nombreuses populations non-musulmanes vivaient dans la région. Le choix de ce titre était significatif car en tant que chef religieux, la conversion des populations non-musulmanes à l'Islam devenait une priorité. Il semble que Malik Sy se soit inspiré de Nasir El-Din, un autre chef religieux qui l'a précédé au Fouta Toro et dans le Djolof et qui dirigea la courte révolution *Tubenan* (aussi orthographié *Poub Naan*) de 1673-1677 (Curtin 1971 : 22). Mais contrairement à Nasir El-Din, Malik Sy a réussi à fonder un royaume théocratique durable (Barry 1988 : 143). À la mort de Malik Sy, son fils Boubou Malik-Sy devint le nouvel *elimane* et la dynastie Sissibé se mit en place, régnant sur le Boundou jusqu'à la colonisation française au début du 20<sup>ème</sup> siècle. On dispose de plusieurs reconstitutions de la liste dynastique du Boundou, avec des divergences entre les noms et les durées de règne des souverains. Pour plus d'informations sur ces listes, on peut se référer à la compilation de M. Gomez (1992 : 185). Il faut noter que la plupart de ces listes s'arrêtent au règne de Malik Toure car après lui, l'almamiat fut supprimé par l'administration française le 4 Février 1905 et le Boundou fut scindé en deux cantons, nord et sud, avec pour chef-lieu Sénoudebou et Koussan, avec respectivement pour chef Abdul Sega et Woppa Bokar, tous deux des Sissibé (Gomez 1992 : 173). Tout récemment en décembre 2016, pour renouer avec l'histoire de la royauté, Thierno Ousmane Sy de Sénoudebou a été intronisé nouvel *almamy* du Boundou par le sous-préfet de Kidira.

### 5.3.3. Gouvernement et mode de vie au Boundou

Au plus fort de sa puissance, le Boundou était une théocratie islamique où l'*almamy* régnant dictait ses lois.

Les récits de Lamartiny (1884 : 409) et de Rançon (1894 b) nous donnent une bonne vision de l'organisation du gouvernement au Boundou. Malgré le temps qui s'est écoulé depuis la fondation du royaume, et malgré les changements intérieurs et extérieurs qui ont affecté le Boundou, les règnes des différents souverains semblent être guidés par une idéologie que Michael Gomez qualifie de « pragmatisme » (1992). Le pragmatisme du Boundou est une gouvernance dans laquelle la recherche d'un avantage commercial et agricole prime sur toute autre considération, dans la mesure où les alliances et les rivalités avec les entités voisines et les puissances européennes sont déterminées par l'opportunisme économique et font l'objet de réalignements rapides et fréquents (Gomez 1992 : 2). Sur le plan religieux, le pragmatisme privilégie donc la tolérance pour les non-musulmans alors que le royaume est né et a grandi au gré des révolutions islamiques. C'est surtout sous le règne d'Ahmady-Gaye que le Boundou fut doté d'une véritable organisation administrative. À la tête du pays, se trouvait l'*almamy*, reconnu par une assemblée, et qui devait être issu de l'une des deux branches de la famille Sissibé de Koussan ou de Boulebane. Le droit de succession au Boundou était adelphique (de frère à frère) et suivait l'ordre de primogéniture. Ainsi, c'est en principe le descendant mâle le plus âgé des deux branches qui devait être reconnu *almamy* par l'assemblée. Parfois, il arrivait que la règle soit transgressée ou qu'il n'y ait pas unanimité. La charge de chefs de village suivait aussi probablement le même principe de succession, mais l'assentiment de l'*almamy* restait nécessaire pour se faire légitimer (Raffenel 1846 :275). Dans chaque village, le représentant de l'*almamy* percevait un dixième des récoltes ; les caravanes payaient des droits de passage auprès des chefs de villages désignés par l'*almamy*. Cette taxe était fonction du nombre d'ânes chargés ou de la marchandise transportée (Durand 1802 : 314). En fonction du caractère personnel de l'*almamy*, le pays pouvait être constamment sur le pied de guerre ou vivre paisiblement. Trois moyens étaient utilisés pour mobiliser l'armée à l'appel de l'*almamy* : soit à travers les esclaves qui portaient le message de village en village, ou par le biais des Sissibé dont les différentes branches familiales maillaient le Boundou en un réseau ou enfin grâce aux tambours. L'armée pouvait facilement compter jusqu'à dix mille hommes et plus de mille chevaux en temps de guerre. En temps de paix, de 400 à 1000 captifs de l'*almamy* constituaient une sorte d'armée régulière (Gomez 1992 : 104). Les villages qui, pour une raison ou pour une autre, ne répondaient pas à l'appel à la guerre étaient inévitablement pillés par les captifs de l'*almamy* (Raffenel 1846 : 274). Avec une administration aussi centralisée, il est fort possible que l'élévation des *tata* dans les villages était préalablement soumise à l'approbation de l'*almamy*.

Les activités pratiquées par les populations du Boundou comprenaient notamment l'agriculture et l'élevage. Si on s'en tient à la description de Lamartiny, les Peul du Boundou ne pratiquaient pas eux-mêmes l'agriculture, mais la confiaient à leurs esclaves (Lamartiny 1884 : 421). En 1904, deux tiers de la population du Boundou

était des esclaves. Il est important de noter que certains Peul du Boundou étaient restés nomades et nomadisaient entre le Ferlo-Boundou, le Fouta Toro et le Fouta Djallon. L'orpaillage était aussi pratiqué, notamment sur les bords de la Falémé à Toumboura, Fatendi, Sansanding et autour de Kéniéba sur la rive droite (Rançon 1894 a : 454).

#### 5.3.4. Le Boundou et ses voisins

Dès sa création, le royaume du Boundou a eu des relations conflictuelles avec ses voisins. Les récits historiques d'André Rançon, de Cheikh Kamara et de Michael Gomez ne s'accordent pas toujours pour les périodes les plus anciennes, mais en les comparant on y trouve des occurrences de conflits armés. Nous ne présenterons pas le règne de chaque roi ; toutefois, nous allons nous attarder principalement sur le règne de ceux qui, par leurs faits d'armes, ont étendu le royaume, soit Malik Sy, Boubou-Malik, Maka-Guiba, Ahmady-Gaye et Saada-Ahmady-Aïssata. Boubakar Saada, couramment appelé Bokar Saada (fig. 5.1), qui a régné de 1857 à 1885, fut aussi très combattif, mais ses guerres se limitaient généralement à des raids contre des villages qu'il détruisait, tout en s'accaparant des richesses et en capturant des habitants.

Les premiers conflits du Boundou avec ses voisins datent du règne de Malik Sy. Ce dernier ayant perçu des



Figure 5.1. Alamy Boubakar Saada en 1882, décoré chevalier de l'ordre français (Photo mission Borgnis-Desbordes). <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b77020199/f26.item.r=boubakar%20saada>, consulté le 5 février 2019).

dîmes des récoltes au-delà de ses terres, il dût faire face à l'opposition du *tunka* de Tuabo. Malik Sy prétendit toutefois que les terres accaparées et bien d'autres encore relevaient de son autorité. Malik Sy leva une armée et se mit en marche contre le *tunka* de Tuabo qui en fit de même. Après une bataille acharnée contre les troupes du *tunka* de Tuabo, Malik Sy fut mortellement blessé et il mourut à Goumba-Koka (Rançon 1894 b : 480). Pour C. Kamara, ce sont des intrigues rapportées au *tunka* de Tuabo qui créèrent l'inimitié entre lui et Malik Sy. À la suite de ces intrigues, le *tunka* de Tuabo attaqua et tua Malik Sy à Gumbâ et ce dernier fut enterré près de Wuro-Himadu (Kamara 1975 : 799). Au cours de notre mission en décembre 2016, nous avons été conduit à une tombe désignée par les populations actuelles comme celle de Malik Sy, près d'Ouro-Imadou ; il se dit que ses descendants y font souvent des pèlerinages.

Boubou-Malik Sy, le fils aîné de Malik Sy, est unanimement reconnu comme un *élimane* conquérant. C'est sous son règne que commença véritablement l'extension territoriale du Boundou. Au moment de la mort de son père, Boubou-Malik se trouvait au Fouta-Djalou, auprès de l'*almamy* Sory, soit pour y suivre son éducation religieuse soit pour y recruter des soldats (Kamara 1975 : 799 ; Rançon 1894 b : 480). Étant revenu du Fouta Djalou, il se mit en campagne pour venger son père. Boubou-Malik s'attaqua non seulement au *Tunka* de Tuabo, mais il tua également tous ceux qui se déclaraient alliés du *Tunka*. Son armée ravagea le Guoye, le Kamera, et poussa jusqu'au Guidimakha et au Khasso (Kamara 1975 : 799, Rançon 1894 b : 481). Après cette campagne victorieuse, Boubou-Malik se tourna vers le sud et commença à s'attaquer aux Malinké qui y étaient installés. Dans cette optique, il fit construire un *tata* à Fena, près de l'actuel village de Koussan, et le confia à son fils Maka-Guiba (Rançon 1894 b : 482). La mise en place de ce *tata* doit être perçue comme une volonté de maîtriser la frontière sud du nouveau royaume. Cheickh Kamara conclut l'histoire de Boubou-Malik en précisant qu'il « ne cessa de faire la guerre sainte jusqu'à ce qu'il fut tué à Gumbay et sa tête placée dans la construction des forteresses de cette ville » (Kamara 1975 : 799). De même, Rançon conclut en expliquant que Boubou-Malik est mort à Ouassa, lors d'une guerre contre le village malinké de Samba N'gala, vassal du Boundou (Rançon 1894 b : 482).

À la mort de Boubou-Malik, aucun de ses frères ne se présenta pour hériter de son trône, et l'anarchie s'installa. Trop jeune pour gouverner, Maka-Guiba dut s'exiler pour ne pas être tué. Mais plus tard, il revint de son exil à la tête d'une troupe de mercenaires recrutés aussi bien au Fouta Djalou qu'au Fouta Toro et s'engagea dans la reconquête du pouvoir. Il rétablit assez rapidement son autorité sur le Boundou et, pour venger son père, il marcha contre les Malinké. Maka-Guiba enleva d'abord la ville de Miranguikou, non loin de Koussan, où résidait le roi malinké Sambou-Ahmady-Toumané (Rançon 1894 b : 484). Ce dernier alla s'installer à Niagala dans le Bambouk et fonda Farabana. Bien que la région de Niagala corresponde bien à la région où se situe l'actuel

village de Farabana (près de Sadiola, République du Mali), nous ne pouvons pas confirmer que ce village Farabana soit le même que celui qui est évoqué dans l'histoire. Chronologiquement, l'actuel village de Farabana existait déjà avant l'accession au trône de Maka-Guiba en 1728, puisque le fort d'Orléans, dont la ruine s'y trouve encore, a été bâti en 1724 (Huysecom et al. 2016 : 147). De plus, nos enquêtes ethnohistoriques et prospections archéologiques dans ce village, réalisées en mars 2016 et mars 2017 (Huysecom et al. 2017 : 153-155), ont fourni des données totalement différentes. En outre, un autre village situé plus au sud, presque en bordure de la Falémé, porte le même nom. Poursuivant ses attaques, Maka-Guiba vainquit à nouveau Sambou-Ahmady-Toumané et l'obligea à lui céder la petite région appelée *Domaio* (appellation générique en peule pour désigner toute région se trouvant au-delà d'un cours d'eau par rapport à la position du locuteur) sur la rive droite de la Falémé (Park 1996 : 83) ; de nos jours ces terres constituent encore ce qu'on nomme couramment la « poche de la Falémé », le seul territoire Sénégalais au-delà de la Falémé. Il est surtout important de mentionner que Rançon attribue à Maka-Guiba la construction des *tata* de Dara et Diomfou qui « devaient tenir incessamment Sambou en éveil et lui disputer le pays » (Rançon 1894 b : 484). Maka Guiba eut aussi à découdre contre le *satigui* Denianké Soulé N'Diaye du Fouta Toro. Non loin de Miranguikou et près de Fena, où il avait grandi, Maka-Guiba installa sa première femme Dielia-Gaye et ses fils, tandis que sa seconde épouse Aissata-Bela et ses fils s'installaient à Boulebane. C'est l'installation de ses femmes dans deux résidences distinctes, qui a entraîné l'alternance du pouvoir au Boundou entre les deux branches de Koussan-Almamy et de Boulebane (Rançon 1894 b : 500).

Si le souvenir de Malik Sy est resté vivace, celui d'Ahmady-Gaye l'est encore plus parce que son long règne fut celui de la prospérité pour l'élite peule du royaume. En effet, en plus de poursuivre l'œuvre de ses ancêtres, Ahmady-Gaye a organisé l'administration, la police, la justice et les finances (impôts et douanes notamment) du royaume du Boundou. En outre, c'est lui qui fit construire le *tata* de Koussan sur lequel nous reviendrons dans les chapitres suivants. Malgré ses multiples victoires, il faut noter le double échec d'Ahmady-Gaye face à la forteresse malinké de Farabana (Rançon 1894 b : 502). Il reste à déterminer la localisation de ce village homonyme.

Saada-Ahmady-Aissata fut un *almamy* très guerroyeur aussi. Dès son début de règne, il dut faire face aux armées du Guoye et du Kamera. Ensuite, il s'en prit aux Maures, qui faisaient régulièrement des razzias dans le Boundou, et les vainquit. Se tournant au sud, il s'attaqua successivement au Ouli, au Niani et poussa jusqu'au Saloum où le roi Bala-Dougou lui aurait payé une forte caution pour demander la paix (Rançon 1894 b : 514). Comme la plupart de ses prédécesseurs, Saada-Ahmady-Aissata marcha aussi contre les Malinké du Bambouk et pénétra même jusqu'aux collines du Tambaoura, au sud du Bambouk.

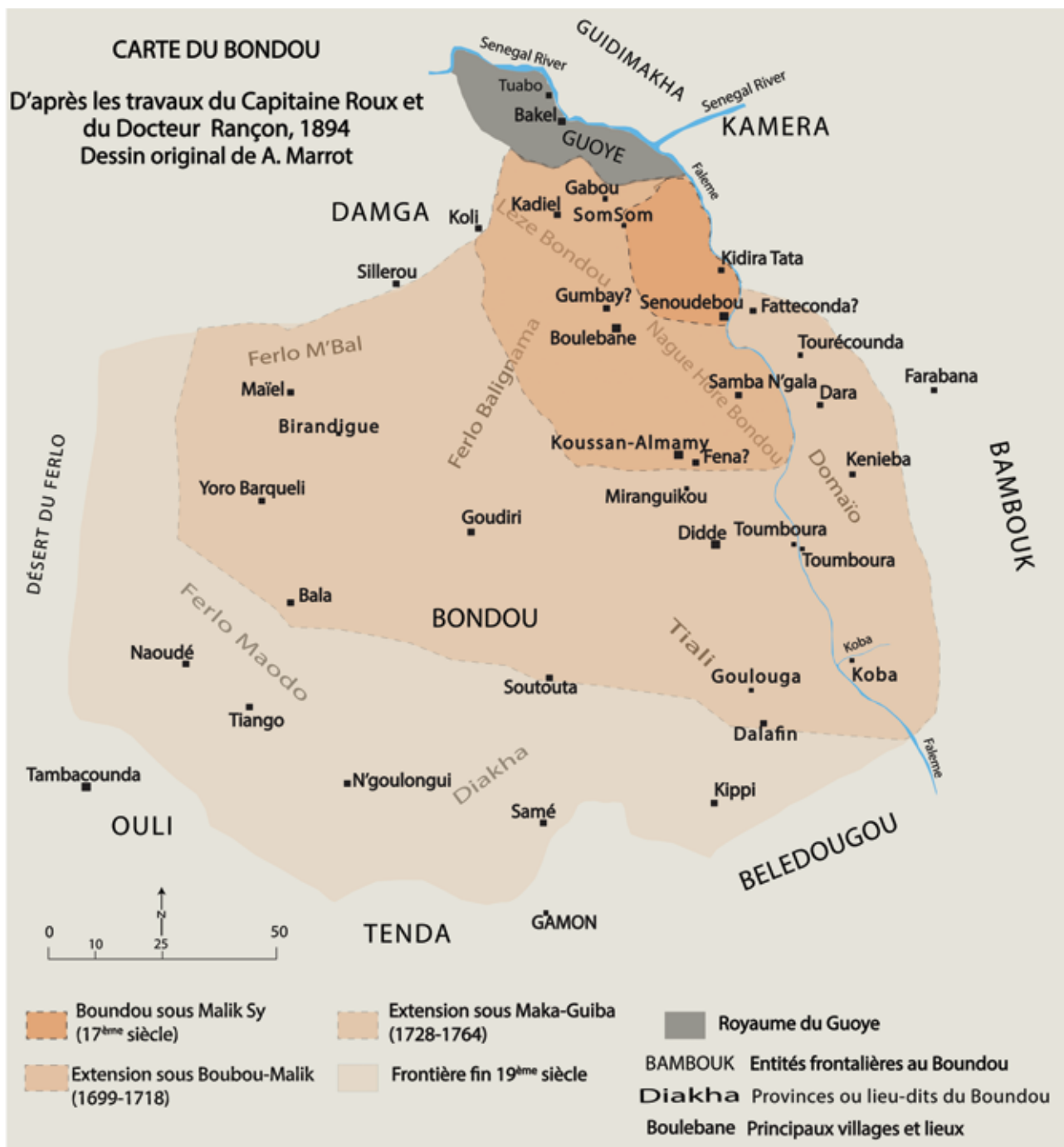


Figure 5.2. Frontières du Boundou au 19<sup>ème</sup> siècle. Les hypothèses sur les phases d’extension sont inspirées des récits d’A. Rançon 1894 b ; frontières finales au 19<sup>ème</sup> siècle redessinées d’après Rançon 1894 b : 432.

#### 5.4. Les entités étatiques malinké du Dantila, du Bélé Dougou et du Sirimana

##### 5.4.1. Les sources

À propos de l’histoire de la Haute-Falémé et de la Haute-Gambie, Alfred Aubert remarquait en 1923 qu’aucun ouvrage général d’histoire du Haut-Sénégal-Niger, de la Guinée ou même du Sénégal n’existe (Aubert 1923 : 383). Ce manque fut sa principale motivation pour publier les *Légendes Historiques et Traditions Orales recueillies dans la Haute-Gambie* en 1923. Deux autres études ont

permis de démêler quelque peu l’histoire du peuplement de la zone ; ce sont les études de Robert Gessain et d’Abel Chataignier. Les deux articles se suivent et sont paru en 1963 dans les *Cahiers du Centre de Recherches Anthropologiques*, XI<sup>e</sup> série, Tome 5 fascicule 1-2. L’article de Robert Gessain a analysé les récits de voyages des différents explorateurs qui ont traversé la zone. À ces trois sources, on ajoute l’exploration scientifique du Dr André Rançon (1894 a) : *Dans la Haute-Gambie ; voyage d’exploration scientifique*. Ce texte de Rançon est un véritable récit d’exploration scientifique, riche en informations tant historiques que géographiques,

même si on y trouve parfois des jugements moraux peu élogieux à l'endroit des populations locales. D'autres explorateurs ont parcouru la région, et bien que leurs données soient assez sommaires, celles-ci ont permis à Aubert d'indiquer les positions approximatives des entités et des villages au 19<sup>ème</sup> siècle. Nous avons aussi exploité le document de Marakary Danfhaka qui, à l'occasion des Journées culturelles de Kédougou en février 1992, fit des recherches historiques sur le département afin de produire un document qui devait présenter l'histoire de Kédougou lors de ces festivités. Des travaux récents nous ont aidés à compléter les données disponibles. On peut citer les enquêtes d'Altschul *et al.* en 2009-2010 dans le cadre du projet Oromin Joint Venture Group (2016), les enquêtes ethnohistoriques d'Anne Mayor et Ndèye S. Guèye en 2012 et 2014 (Huysecom *et al.* 2013 et 2015), et nos propres enquêtes réalisées en 2018 (Aymeric in Mayor *et al.* 2019).

#### 5.4.2. Histoire générale de la Haute-Gambie et de la Haute-Falémé avant le 18<sup>ème</sup> siècle

Les entités étatiques situées en amont de la vallée de la Falémé sont essentiellement composées de populations d'origine malinké. Le territoire occupé par ces formations est une zone qui a connu diverses migrations. Dans l'axe nord-sud, c'est la zone de passage du Fouta Djallon au Fouta Toro via le Boundou, tandis que dans l'axe est-ouest, ce territoire est à cheval entre la Falémé et la Gambie. De ce fait, la population de la zone n'est pas très stable. Le territoire occupé par les trois entités malinké faisait partie intégrante de l'empire du Mali, et ce, jusqu'à sa désintégration. La Haute-Gambie et la Haute-Falémé ont connu diverses vagues de migration, après un peuplement Bassari et Bedik (Gessain 1963 : 56), diverses vagues migratoires malinké se sont succédées.

La première vague Malinké est venue avec Tiramaghan Traoré qui a conquis et intégré ce territoire à l'empire du Mali (Ly Tall 1977 : 192). Vers le 14<sup>ème</sup>-15<sup>ème</sup> siècle, les Cissé ont occupé le Sirimana (alors appelé Cisséla), tandis que les Soumare ont peuplé le Bélédougou (Gessain 1963 : 52). Au 16<sup>ème</sup> siècle, la région fut profondément remuée par le passage de Koli-Tengella, qui entraîna dans sa suite une autre vague de Malinké, principalement les familles Sadiakhou et Samoura (Aubert 1923 : 415, Chataignier 1963 : 94). Koli-Tengella étant Peul en partie, il n'est pas exclu que des familles Peul l'aient suivi et soient restées dans la région pour cohabiter avec les Malinké. Plus tard, les Danfakha venus du Bambouk ont peuplé le Dantila, tandis que les Cissokho ont occupé le Bélédougou et le Cisséla en renommant ce dernier Sirimana.

Nous avons peu de renseignements sur la région située entre la Haute-Gambie et la Haute-Falémé avant le 18<sup>ème</sup> siècle, d'où la présentation groupée que nous avons faite de son histoire pour cette période. Il est notable de remarquer qu'entre son premier voyage (1795-1797) et son second voyage (1805), Mungo Park remarque quantité de ruines de villages détruits. De plus, la population de

Tenda (entité voisine au Dantila et au Bélédougou) a fortement diminué (Park 1820 : 29). De même, quand Aubert publie ses enquêtes historiques en 1923, il remarque la disparition de nombreux villages que Mungo Park avait signalée dans le Badon (Aubert 1923 : 418). Tout ceci confirme que les territoires bordant la Gambie et la Falémé étaient régulièrement la cible d'attaques. Lors de son exploration de la Haute-Gambie, A. Rançon a établi des cartes des petits états qui bordaient le fleuve Gambie ; malheureusement, la carte publiée du Dantila n'est pas de très bonne qualité et, n'ayant pas visité le Sirimana ni le Bélédougou, il n'a pas établi de carte pour ces deux entités. La carte ci-dessous (fig. 5.3) présente l'extension approximative des entités étatiques de la Haute-Falémé au 19<sup>ème</sup> siècle ; les délimitations sont basées sur les renseignements obtenus par les enquêtes d'Anne Mayor et Ndèye S. Guèye auprès d'informateurs locaux. Dans cette carte, et comme dans toutes les autres datant d'avant la colonisation européennes, plutôt que de voir des frontières strictes, il faut plutôt considérer les limites comme des aires d'influence.

#### 5.4.3. Le royaume malinké Dantila

Étymologiquement, Dantila signifie « au pays (laa) de la grande assemblée (tili) des buffles mâles (dan) » (Chataignier 1963 : 91), on pourrait aussi traduire par « le lieu de rassemblement des buffles ». Même si les orthographes et les prononciations sont assez proches, ce nom n'est pas à confondre avec Dantilia qui serait un nom de village dont les derniers habitants résident maintenant à Saraya depuis 2005 (Enquête J. A. à Saraya 2018). Dantilia signifie « chez Dantili », c'est un nom courant chez les Djallonké (Aubert 1923 : 391). De même, Saraya signifie chez Sara selon Bintou Madi Danfakha (Enquête J. A. 2018 à Saraya). D'après Aubert, avant même les populations Bassari et Bedik qui ont précédé les Malinké, il est possible que ce pays ait été occupé par les Nalou, les Baga et les Landouma (Aubert 1923 : 414). Éventuellement, cette hypothèse se base sur la possibilité d'un déplacement de proche en proche dans laquelle les populations occupant actuellement la côte atlantique auraient été poussées vers ces côtes par celles qui occupent l'arrière côte ; mais l'hypothèse n'est pas encore vérifiée. La dernière grande vague de Malinké à être venue dans le Dantila est postérieure au passage de Koli-Tengella. Ce groupe était principalement composé par la famille Danfakha (aussi orthographié Damfaka ou Damfakha).

##### a. Peuplement du Dantila

À Nanifara, dans le Bambouk, Rançon a recueilli une légende sur le départ des Danfakha pour le Dantila (Rançon 1894 a : 339). Cette légende dit que les Danfakha habitaient le Bambouk et avaient pour chef Noïa-Moussa-Sisoko (Noya Moussa Cissokho). Venus dans le Dantila pour chasser le gibier, certains Danfhaka furent séduits par la fertilité de la région. Les chasseurs revinrent au Bambouk pour emmener leurs familles et annoncèrent leur départ à Noïa-Moussa-Sisoko. Celui-ci ne vit pas la chose

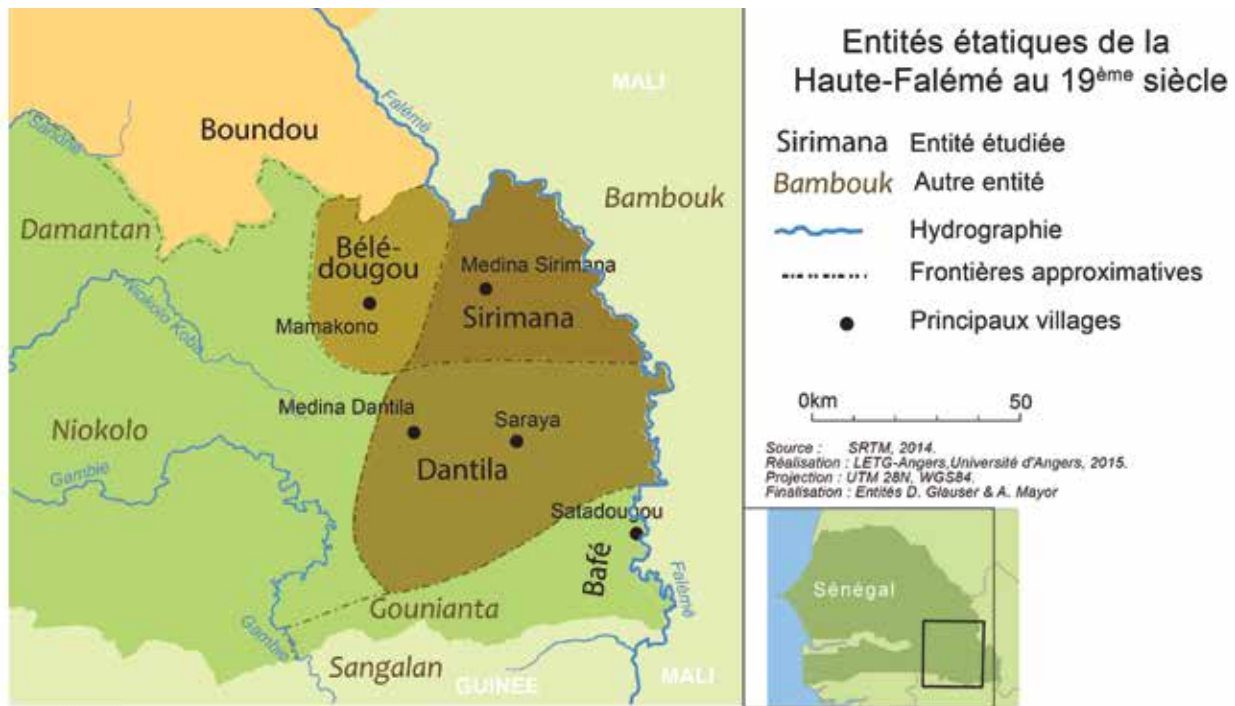


Figure 5.3. Carte des formations étatiques de la Haute-Falémé au 19ème siècle.

d'un bon œil et essaya de les persuader de demeurer, mais ils refusèrent. Une vive dispute éclata et Noïa-Moussa-Sisoko arracha l'oreille du chef des Danfakha en essayant de le retenir contre son gré. Voyant cela, tous les Danfakha s'enfuirent et vinrent s'installer dans cette région qu'ils nommèrent Dantila « la grande assemblée des buffles mâles ». Comme nous l'avons déjà mentionné dans le chapitre précédent, le buffle a un rôle important dans la genèse des noms dans cette région (Chataignier 1963 : 91-92). Il est possible que cette histoire soit une allégorie de l'opposition entre les sociétés pratiquantes des religions du terroir (représentées par les familles des chasseurs) et une classe dirigeante en cours d'islamisation car un nom musulman est intégré dans le patronyme du chef Cissokho.

Au moment de leur installation, outre les Bassari et les Bedik, les Danfakha trouvèrent les Malinké de la famille Samoura ; c'est à eux qu'appartenait la terre et ils étaient probablement les chefs du pays. Les Danfakha ont-ils dépossédé les Samoura du pays par la guerre ou par le jeu des alliances ? Notre enquête sur place privilégie surtout l'hypothèse d'une alliance, car selon Soury Danfakha, chef de village de Bembou, les Samoura ont reconnu l'autorité de leurs ancêtres ; ce qui leur a permis de continuer à rester dans le pays tout en étant libres (Enquête J. A. à Bembou 2018). Avec le recul temporel, il n'est pas exclu que la version de l'histoire privilégiant une alliance des deux familles soit admise dans l'objectif de maintenir la cohésion sociale du village. Abel Chataignier parle à la fois de la « conquête du pays par les Danfakha » et du mariage des ancêtres Samakhoto Danfakha et Tongning Samoura. C'est de ce mariage que les quatre branches de la noblesse Malinké du Dantila sont issues (Chataignier 1923 : 93-94). Ces quatre branches sont Samboula (maison de Sambou),

Gataya (maison de Gata), Dialaya (maison de Diala) et Niamanna (maison de Niaman). Lorsque Rançon explore le Dantila à la fin du 19ème siècle, il estime sa superficie à 4 500 km<sup>2</sup> avec 22 villages malinké et 3 villages diakhanké ; (Rançon 1894 a : 528 ; 540).

#### b. Gouvernement du Dantila et mode de vie

Pour le sous-lieutenant Levasseur, qui a exploré la zone en 1887-1888 (Gallieni 1889 : 510), le Dantila est une confédération de villages reconnaissant très relativement l'autorité du chef de Medina-Dantila. Chaque village était donc probablement indépendant des autres, chaque sous-branche familiale aussi. Généralement, les problèmes se réglaient à l'amiable, à cause de l'origine commune de tous les villages et de toutes les familles. Dans un village, c'est généralement l'aîné des Danfakha qui faisait office de chef, et il était assisté d'un conseil de vieillards qui prenait les décisions pour l'ensemble du village. De même, au niveau du pays, c'est le chef de village le plus âgé qui était considéré comme chef. Il n'intervenait dans les affaires d'un village que très rarement et sur sollicitation. L'autorité des chefs était donc nominale et se rapprochait vraisemblablement du respect du droit d'aînesse. Rançon précise que le Dantila est une sorte de « république fédérale ». Au moment de la signature du traité plaçant le Dantila sous protectorat en 1888, les Français considéraient Ansoumané, le chef de Medina-Dantila, fils de Sokona-Ahmadi, comme chef de tout le Dantila. Quelques années plus tard, quelle ne fut pas la surprise de Rançon d'entendre le même Ansoumané lui déclarer qu'il n'y a pas de chef dans le Dantila (Rançon 1894 a : 542). Cette organisation politique a pour résultat l'absence d'une « généalogie » des chefs du Dantila ; tout



au moins, cette « généalogie » sera à construire par de patientes et minutieuses enquêtes. Néanmoins, nous avons une liste des chefs qui se sont succédé à Medina Dantila (Aymeric in Mayor *et al.* 2019). De même, il n'y a pas de véritable « capitale » ; ce qui explique que Mungo Park signale la capitale du Dantila à Baniserile (Bani Israila) le 13 mai 1797 (Park 1996 : 333), alors que le sous-lieutenant Levasseur et Vittu de Kerraoul mentionnent plutôt Gondokho (Kondhokou ?) comme capitale (Gallieni 1891 : 602). Bien-sûr, la capitale est une notion qui sied mal à ces périodes, il vaut mieux parler de résidence principale du chef. Ces « capitales », qui n'étaient que le lieu de résidence du chef le plus âgé du moment, étaient probablement toutes fortifiées. En tout cas, le fait est avéré pour Medina Dantila et Kondhokou.

L'agriculture était la principale activité pratiquée dans le Dantila grâce à ses terres très fertiles ; on a déjà mentionné que c'est cette fertilité qui a attiré les ancêtres des Danfakha. Dans son rapport d'exploration, Levasseur dit des Malinké du Dantila que « dans un pays naturellement riche, ils ne cultivent que ce qui est nécessaire à leur subsistance et n'élèvent le bétail que parce que ce travail ne demande presque aucun soin. » (Gallieni 1889 : 510). Cette vision est bien réductrice car il est bien démontré, dans le cas du Fouta Djallon par exemple, que les communautés se trouvant sur des terres fertiles s'efforçaient à avoir des surplus de production aussi bien pour les mauvais jours que pour la vente lors des passages des caravanes marchandes (Mouser 2010). Donc, bien que subjectif, ce jugement nous informe tout de même sur la fertilité du Dantila, mais aussi sur la pratique de l'élevage dans la zone. La production agricole était surtout constituée de mil, de riz, de maïs et de l'arachide. En outre, la production métallurgique du fer semble avoir été très développée dans le Dantila. Au retour de son premier voyage, Mungo Park a rencontré des voyageurs qui venaient s'approvisionner en fer au Dantila (Park 1996 : 340 ; 1805 : 53) ; d'intenses prospections archéologiques pourraient permettre la reconnaissance des anciens sites métallurgiques de cette région. En somme, l'abondance dont semblait jouir le Dantila était probablement à l'origine des incursions qu'il subissait de la part de ses voisins.

### c. Le Dantila et ses voisins

En 1894, Rançon disait déjà du Dantila : « *il s'est rarement mêlé des affaires des États qui l'avoisinent* » (Rançon 1894 a : 543). Dans les traditions qu'il a publiées en 1923, Aubert affirme aussi : « *les Damfaka auraient vécu en paix s'ils n'avaient eu des voisins trop guerriers* » (Aubert 1923 : 393). De même, en enquêtant sur place chez Soury Danfakha et Ibrahim Danfakha, il ressort que les villages du Dantila n'aimaient pas faire la guerre, mais qu'ils étaient obligés de se défendre constamment (enquête J. A. à Bembou et Medina Dantila, 2018). Il est donc difficile de présenter l'histoire militaire du Dantila sans s'appesantir sur les attaques qu'ils ont eu à subir de leurs voisins. Le Dantila était surtout une zone de prédation à cause de sa position, étant coincé entre les entités étatiques du Boundou

au nord, du Fouta Djallon au sud et le royaume de Tamba au sud-est. Des pays vassaux de ces puissances et d'autres formations de moindre importance bordaient les frontières du Dantila, à savoir le Gounianta, le Konkodougou, le Niocolo, le Bélédougou, le Bafé et le Sirimana. Avant de présenter les attaques subies par le Dantila, une question s'impose : pourquoi les Malinké du Dantila n'attaquaient pas leurs voisins ?

Différentes hypothèses peuvent être émises à ce sujet. La première hypothèse est que l'absence d'un réel pouvoir centralisé dans le Dantila permettait difficilement de former des colonnes ou de bandes armées pour attaquer les entités voisines. Suivant la description que fait Rançon (Rançon 1894 a : 542-543) de l'organisation politique du Dantila, aucun village ni aucune des quatre grandes branches familiales n'a centralisé l'autorité jusqu'à la rendre suffisamment forte pour commander les autres. Ainsi, « *lorsqu'il s'agit de faire une expédition de guerre quelconque, ce qui est excessivement rare, je me hâte de le reconnaître, chaque village fournit son contingent qui est commandé par son chef ou par un guerrier que celui-ci a désigné* » (Rançon 1894 a : 542). La seconde hypothèse peut s'appuyer sur la faible démographie du Dantila. En effet, malgré son étendue, la partie habitée ne couvrait que 1 200 km<sup>2</sup> avec une population d'environ 9 000 habitants, soit une densité de 7 habitants au km<sup>2</sup> (Rançon 1894 : 542). Le sol étant fertile et la faune abondante, les populations du Dantila n'ont pas ressenti le besoin d'essayer de faire main basse sur les richesses des entités voisines. Au contraire, le Dantila a été souvent un refuge pour les populations qui fuyaient les exactions dans les états voisins. Pour Ibrahim Danfakha, c'est ce rôle de site de refuge qui permit à Médina-Dantila d'être appelé « gros village » par les autres habitants du Dantila, car son ancêtre Sokna Madi y recevait tout le monde, affranchissait ceux qui y arrivaient en captifs et leur donnait une de ses filles en mariage (Enquête J. A. à Medina-Dantila 2018).

Étant entouré par des territoires peu ou pas habités, le Dantila a eu probablement peu de friction avec ses voisins à cause des limites territoriales (Rançon 1894 a : 529). Les attaques contre le Dantila avaient donc d'autres buts que l'expansion territoriale, à savoir la prise de captifs et l'accaparement de biens matériels. Vers 1820, Temba Boucary du royaume de Tamba, *almamy* de Dinguiraye, pénétra dans le Dantila et pilla Diabéri et Diaka-Médina. Plus tard, vers 1830, il revint à nouveau et s'attaqua à Médina-Dantila. Mais grâce à son *tata*, Médina-Dantila résista ; et Sokna Madi Danfakha (ou Soronna Madi ou Sorona Ahmady) repoussa Temba Boucary et le poursuivit jusqu'à Sanela (Aubert 1923 : 394). Nous reviendrons plus en détail sur la description du *tata* de Médina-Dantila dans le chapitre suivant. En 1865, Facirman Keyta, chef Malinké du Konkodougou (rive droite Falémé), attaqua et pilla Bani Israila. Il pilla aussi Dalafin (Dalafi) en 1880. Diaba Madi du Sangalan vint attaquer Samécoto et y enleva des femmes en 1891, juste après le départ d'André Rançon (Aubert 1923 : 423). En 1895, Mori Cellou du Fouta-Djallon ravagea le Dantila jusqu'à Dioulafoundou.

L'histoire a retenu deux conflits majeurs impliquant le Dantila hors de ses terres. Le premier se situerait en 1861, lorsque les populations du Dantila allèrent porter secours au village de Marougou (Sirimana), assiégé par Boubakar Saada, l'*almamy* du Boundou, et son allié le roi Dially-Silman de Mamakhono. L'arrivée de l'armée du Dantila permit de libérer Marougou et de battre Boubakar Saada qui s'échappa de justesse (Rançon 1894 a : 543). En 1868, à l'appel du chef de Marougou, le Dantila se joignit à une coalition qui voulait punir le chef Dially-Silman de Mamakhono pour avoir soutenu Boubakar-Saada en 1861. L'*almamy* Boubakar Saada vint au secours de son allié, battit la coalition et fit des prisonniers. Les soldats du Dantila se retirèrent à temps et acceptèrent de verser un tribut à Boubakar Saada (Rançon 1894 b : 537).

#### 5.4.4. Le royaume malinké du Bélédougou

Le Bélédougou de la vallée de la Falémé ou petit Bélédougou n'est pas à confondre avec le Bélédougou de la région de Koulikoro au Mali ou Grand Bélédougou. Étymologiquement, en langue Bambara, *Bélé* signifie roche ferrugineuse et *dougou* signifie village, contrée (Binger 1886 : 20). Cette définition se rapproche de l'aspect général de la zone. Abel Chataignier (1963 : 96) mentionne que Bélédougou signifierait terre (*dougou*) de l'abondance (*bélé*) ou terre (*dougou*) des monts rocheux (*bélé*) ; seulement il ne précise pas la source de cette étymologie. Signalons enfin qu'Aubert a recueilli une autre origine pour ce nom : « Pays de Bélé » ; Bélé étant une femme qui n'avait qu'un sein, mère d'Hawa et qui serait venue seule du Guidimakha (Aubert 1923 : 404).

##### a. Peuplement du Bélédougou

Plusieurs versions du peuplement du Bélédougou ont été recueillies par A. Aubert (1923), A. Chataignier (1963), I. Thiaw et G. Wait (Altschul et al. 2016), A. Mayor et N.S. Guèye (Huysecom et al. 2013 et 2015). Malgré un fond commun, ces versions présentent néanmoins quelques divergences. Selon Aubert (1923 : 404-409), les premiers habitants du Bélédougou seraient des Peul et des Bassari qui auraient émigré les uns au nord et les autres plus au sud à cause de la sécheresse. Après eux, vinrent les Soumare qui seraient venus du Khasso et du Guidhimaka d'où ils fuyaient les pillages des Maures. Ces Soumare étaient très nombreux, avaient 19 chefs, qui habitaient chacun dans un village, et possédaient de nombreux captifs. Seulement, l'un de leurs captifs nommé Tobiri Kamara, qui était très fort, se révolta contre ses maîtres. Il volait les enfants de ses maîtres pour les vendre en captivité et obligeait même ses maîtres à lui payer l'impôt. Pour se débarrasser de cet esclave, les Soumare tinrent conseil, et demandèrent l'aide de Noya Moussa Cissokho (Noïa-Moussa-Sisokho) du Bambouk. Ce dernier envoya ses fils Dan Siriman (l'aîné) et Dan Manian (le cadet) pour délivrer les Soumare. Dan Siriman et Dan Manian se mirent en route avec leurs soldats, et, en cours de route, Dan Siriman s'arrêta et dépêcha Dan Manian en avant. Celui-ci pénétra dans le Bélédougou, mata la révolte et tua Tobiri Kamara.

Délivrés de leurs captifs, les Soumare n'eurent d'autre choix que d'accepter la cohabitation avec leur sauveur ; ils pactisèrent donc avec Dan Manian. C'est ainsi que les Cissokho acquirent le pouvoir dans le Bélédougou. Nous reviendrons plus en détail sur la situation de Dan Siriman ultérieurement lorsque nous parlerons du Sirimana.

Abel Chataignier (1963 : 96) ne précise pas quels peuples occupaient le Bélédougou avant les Soumare. Mais comme dans la version d'Aubert, les Soumare étaient en difficulté avec leurs captifs révoltés sous l'impulsion du *djon* (esclave) Tobiri. Les Soumare firent appel à Fa Moussa, général de Soundjata et père de Dan Siriman et Dan Manian. L'expédition punitive fut donc décidée, car Soundjata convoitait déjà les mines de la Haute-Gambie. Parti en avant garde, Dan Manian régla rapidement le problème et en profita pour s'accaparer du pouvoir pour le compte des Soussokho (Cissokho).

La version récoltée par A. Mayor et N.S. Guèye en 2012 se rapproche de la version d'A. Chataignier, et l'informateur Koubouna Cissokho de Daloto précise en plus que les frères Cissokho seraient venus de Tomora, près de l'actuel Khayes. Après avoir soumis les Soumare, Dan Sirima (Dan Siriman) se serait installé à Bakhodi, tandis que Dan Manian se serait établi à Khossanto (Huysecom et al. 2013 : 154).

Dans le cadre des travaux de l'Oromin Joint Venture Group, Ibrahima Thiaw et Gerald Wait ont aussi collecté des traditions orales sur le peuplement du Bélédougou. Comme dans les précédentes versions, le peuplement du Bélédougou se fit en trois phases : d'abord les Bassari, puis les Soumare et enfin les Cissokho. Parmi les dix villages enquêtés, seul le village de Mamakhono, que les habitants disent occuper depuis 670 ans, aurait la plus ancienne occupation, remontant à la phase des Soumare (Altschul et al. 2016 : 20). Ainsi, tous les autres villages seraient de création plus tardive. Comme dans les autres versions, les Cissokho seraient arrivés dans la région en libérateurs pour délivrer le pays du pouvoir despotique de l'esclave-roi Tobri Sidebe (Tobiri Sidibe). Ce dernier, d'origine peule, s'était révolté et avait pris le contrôle des sources d'eau dont dépendaient les habitants. Pour s'approvisionner en eau, il exigeait qu'on lui paie de l'or (Altschul et al. 2016 : 21). C'est dans ce contexte que les Soumare firent appel aux Cissokho, dont le chef Sanga Moussa (ou Sora Moussa) vivait à Tomara, dans l'actuelle République du Mali. Celui-ci envoya ses fils Dan Moussa et Dan Sirima pour combattre Tobri Sidebe. Mais c'est par la ruse que Tobri Sidebe fut vaincu. En effet, Dan Moussa et Dan Sirima aurait proposé leur sœur, Dan Manian, en mariage à Tobri Sidebe. Après l'union, Tobri Sidebe aurait révélé le secret de son invincibilité à Dan Manian qui le transmit aussitôt à ses frères qui s'en servirent pour décapiter Tobri Sidebe et s'emparer du pouvoir. Comme le signalent les auteurs, plusieurs aspects de cette histoire ont été probablement censurés à cause de certains tabous ; de plus, cette ruse rappelle l'histoire du roi Sosso Soumangourou Kanté avec la sœur de Soundjata Keita (Altschul et al. 2016 : 21). Un

autre informateur, qui a tenu à garder l'anonymat, a plutôt déclaré que les Cissokho auraient sacrifié un griot pour pouvoir vaincre Tobri (Altschul *et al.* 2016 : 22)

En définitive, les points communs de ces différentes versions suggèrent qu'il semble bien y avoir eu trois phases de peuplement (Bassari, Soumare et Cissokho) dans le Bélédougou. De même, les versions s'accordent sur le fait que c'est pour mater la rébellion de l'esclave Tobiri, ou Tobri Sidebe ou Tobiri Kamara, selon les versions, que les Cissokho furent appelés à la rescousse. Ces derniers vainquirent effectivement la révolte, mais s'emparèrent également du pouvoir ou alors, ils négocièrent le pouvoir avec les populations antérieurement installées. La divergence notable concerne Dan Manian, qui, dans trois versions, est présenté comme le frère cadet de Dan Siriman (Dan Sirima), tandis que dans une des versions, ce serait plutôt la sœur de Dan Siriman. Remarquons que dans les traditions historiques recueillies de part et d'autre, la trame générale est la même ; mais comme l'ont souligné A. Mayor et N.S Nguèye, la question chronologique reste posée, entre une origine mythique qui se réclame de l'entourage de Soundjata au 13<sup>ème</sup> siècle et des événements historiques plus vraisemblables au 18<sup>ème</sup> siècle (Huysecom *et al.* 2014 : 155). Il est en effet fréquent de rencontrer des télescopages chronologiques dans les traditions orales, d'où la nécessité de récolter un maximum de versions afin d'en dégager l'archétype initial.

Il est à noter qu'aucune de ces versions n'énonce les motivations qui poussèrent l'esclave Tobiri et ses compagnons à la révolte. Faut-il y voir une quelconque résistance de la part de ces derniers à ne pas se laisser intégrer dans le système économique de cette époque ? Actuellement, la tradition historique locale rattache le *tata* dénommé site archéologique N°8 à l'épisode de la révolte de l'esclave Tobiri (Altschul *et al.* 2016 : 106). Ce dernier avait-il rassemblé suffisamment de forces armées pour diriger une révolte, se construire un *tata* et une unité résidentielle, et tenter d'établir une entité étatique à Masato, comme le suggère la tradition ? Pour Altschul *et al.*, bien qu'étant dans une position défendable, le *tata* et l'habitat du site de Masato étaient situés dans un « all wrong »<sup>1</sup> environnemental : loin des sources d'eau, sur une hauteur topographique et sans aucune terre agricole exploitable aux environs (Altschul *et al.* 2016 : 106). Nous pensons que si le site de Masato se rattache effectivement à la révolte de l'esclave Tobiri, alors, le choix de l'occupation de ce site faisait plutôt partie d'une stratégie de résistance ; se retirer dans une localité hostile étant une garantie de ne pas être capturé et éviter ainsi d'être intégré dans ce système politico-économique fondé sur l'exploitation des esclaves.

#### b. Gouvernement et mode vie au Bélédougou

Dans le Bélédougou, la centralisation du pouvoir est un fait confirmé. Ce sont les Cissokho (Soussokho)

qui étaient les maîtres. Mamakhono a toujours été leur « capitale » (Aubert 1923 : 404). Il résulte deux faits de cette centralisation : il est possible de rassembler un corps militaire sous un commandement central et il est aussi possible d'établir une liste des rois qui ont régné sur le Bélédougou. Ainsi, Aubert a pu recueillir une généalogie des chefs du Bélédougou depuis sa conquête par les Cissokho. Il rapporte qu'à la mort de Dan Manian, c'est Farin Cissokho qui lui succéda, puis ce fut Manson Ba, Kama et Siriman. L'auteur remarque lui-même que Kyé-Kyé Madi qui signa l'accord de protectorat avec le militaire Jean Bayol en 1881 n'est pas mentionné par ses informateurs ; de même, le long règne de près de soixante ans qui est attribué à chacun des chefs ayant régné sur le Bélédougou semble fantaisiste (Aubert 1923 : 409).

Les Malinké du Bélédougou étaient principalement agriculteurs comme leurs voisins, même s'ils pratiquaient aussi d'autres activités marginales telles que la chasse ou le tissage. L'agriculture se pratiquait, et se pratique encore, pendant l'hivernage. Pendant la mauvaise saison (saison sèche) qui est aussi la saison des guerres et des voyages, il semble que le pillage était une activité fréquente. De même, les routes commerciales qui passaient dans le Bélédougou fournissaient de bonnes opportunités pour le rançonnement des caravanes et la capture de voyageurs isolés (Rançon 1894 a : 426). En effet, le Bélédougou est avantageusement situé ; son emplacement est « au croisement des routes conduisant dans le Bondou, le Sirimana, le Dentila et à Badon » (Gallieni 1889 : 509). Ces Malinké pratiquaient aussi l'orpaillage. Même si les données permettant d'évaluer cette activité pour les périodes anciennes sont minces ou quasi inexistantes, l'activité pouvait être très rentable ; Jean Bayol a vu « des femmes ramasser du sable, le laver et obtenir, au bout de quelques minutes, de l'or » (Bayol 1888 : 87). Les témoignages recueillis lors de nos enquêtes vont aussi dans ce sens. Notons également que dans les traditions historiques collectées, les Soumare (qui sont les maîtres de la terre) faisaient encore des sacrifices sur la tombe de Tobiri à Mamakhono pour trouver de l'or ; quand ils n'en faisaient plus, on ne trouvait plus d'or (Aubert 1923 : 409). Aujourd'hui, le potentiel aurifère de la zone est reconnu et fortement exploité par des sociétés minières ; les populations locales et les nombreux émigrés de la sous-région exploitent aussi cet or dans les mines artisanales ou « *djoura* ».

#### c. Le Bélédougou et ses voisins

Bien que d'origine Malinké comme la plupart de ses voisins, le Bélédougou semble ne pas avoir entretenu des relations toujours cordiales avec ceux-ci. Parfois amicales, parfois hostiles, leurs relations oscillaient probablement en fonction de l'intérêt du moment et de l'humeur du chef régnant, une sorte de pragmatisme semblable à la politique pratiquée dans le Boundou. Ainsi, Dially-Silman est décrit comme turbulent, alors que son frère et successeur Ké-Ké (Kyé-Kyé) Madi aurait rendu le pays plus calme (Gallieni 1889 : 510). Pour les données que nous avons au 19<sup>ème</sup>, le Bélédougou est décrit comme une entité qui attaque constamment ses voisins. C'est certainement à cause de

<sup>1</sup> Tout faux, pour indiquer que ce site ne rassemblait pas les conditions environnementales propices pour une occupation humaine

ces relations tumultueuses que Mamakhono avait un *tata*, décrit comme « fort » par le sous-lieutenant Levasseur (Gallieni 1889 : 509) et, venant d'un militaire, cette description vaut tout son pesant.

Les territoires voisins du Badon, du Dantila et du Boundou, ont beaucoup souffert des incursions brèves et répétées des Malinké du Bélédougou. Dans le Badon par exemple, Toumané qui règne lorsque Rançon explore la région se plaint constamment des attaques des pillards venus du Bélédougou. Selon Toumané, ces pillards sont tellement hardis qu'ils « viennent à chaque instant piller dans les environs des villages et s'avancent jusque sous leurs murs pour y voler des bœufs et des captifs » (Rançon 1894 : 426). Parallèlement, le Bélédougou a eu à subir des raids constants de la part de ces voisins. Hyacinthe Hecquard qui est passé à Mamakhono, principal village du Bélédougou, signale la présence de trois *tata* ceignant le village. Un quatrième *tata*, ayant l'aspect d'une citadelle, sert de demeure au chef et de lieu de refuge pour la population au cas où les trois autres *tata* seraient franchis par les ennemis (Hecquard 1853 : 379).

Le Bélédougou s'est souvent allié avec le Boundou. Ainsi, Kaman qui était roi du Bélédougou a noué une alliance avec l'*almamy* Omar Sané du Boundou en lui donnant une de ses filles en mariage (Hecquard 1853 : 380). Les fils du roi de Bélédougou ont aussi souvent combattu aux côtés de l'armée du Boundou. Grâce à ces alliances, le Bélédougou a pu s'associer au Boundou pour s'attaquer au village de Marougou dans le Sirimana en 1861. Cette expédition fut malheureuse et la coalition, dirigée par Boubakar Saada, dû battre en retraite à cause de l'intervention des renforts venus du Dantila. En 1868, le chef du Bélédougou, Dially-Silman, fut assiégé par une coalition conduite par le Sirimana. L'objectif était de le punir pour l'appui qu'il avait apporté en 1861 contre Marougou. Étant l'allié de l'*almamy* Boubakar Saada du Boundou, ce dernier intervint et le délivra. Notons qu'il est possible que parfois les Peul aient rompu cette alliance et attaqué le Bélédougou. Ainsi, au cours de notre enquête sur place, l'actuel chef Boucary Cissokho de Mamakhono a aussi parlé des incursions des Peul du Boundou sur Mamakhono (enquête J. A., 28/01/2018). Aubert (1923 : 409) signale également que le chef Manson Ba du Bélédougou fut tué dans son sommeil par les Peul de l'*almamy* Saada (du Boundou ?).

#### 5.4.5. Le royaume malinké du Sirimana

Le Sirimana est l'entité bordée par la Falémé à l'est, par le Boundou au nord, le Bélédougou à l'ouest et le Dantila au sud (fig. 5.6). Son étymologie, assez simple, tire son origine de son conquérant Dan Siriman et signifie « pays de Siriman » en langue Malinké (Chataignier 1963 : 94). C'est l'entité étatique jumelle du Bélédougou, car ils ont la même origine ; ce sont aussi des Cissokho.

##### a. Peuplement du Sirimana

Les premiers occupants du Sirimana dont les traditions historiques aient souvenir sont les Cissé (Sissé). Il est

assez surprenant qu'Aubert (1923 : 410) rattache l'origine de ces Cisse au Mande, surtout quand on sait que Cisse n'est pas un patronyme malinké. Occupant ce territoire, les Cissé donnèrent le nom de Cisséla et constituèrent le Sissékounda sur les deux rives de la Falémé (Chataignier 1963 : 96). L'arrivée des Cissokho est liée à l'histoire de la révolte de Tobiri chez les Soumare au Bélédougou. En cours de route, le corps expéditionnaire se serait divisé. Chataignier (1963 : 96) raconte que le groupe de Dan Siriman venait en arrière-garde pour soutenir le groupe de Dan Manian, alors qu'Aubert (1923 : 408) explique plutôt qu'ayant campé au bord du marigot Diallé, Dan Siriman apprécia le poisson et décida de rester et d'envoyer Dan Manian combattre, lui promettant de lui venir en aide en cas de besoin. Quoi qu'il en fût, Dan Manian mata la révolte, aidé ou non par une femme, et envoya dire à son frère aîné que tout était fini. Dan Siriman décida alors de conquérir le Cisséla. Il y chassa les Cissé qui vivaient sur la rive gauche et occupa le pays qui devint « Sirimana » (Aubert 1923 : 416). Après cette conquête, Dan Siriman aurait épousé des femmes chez les Cissé, mais de nombreuses familles Cissé auraient par la suite franchi la Falémé pour rejoindre leurs parents sur la rive droite (Chataignier 1963 : 96).

Dan Sirimana et ses descendants ont fondé et occupé de nombreux villages dans le Sirimana. Il s'agit de Bora, Bokodi (Bakhodi ?), Tagara, Kérouane, Dialako, Sabouciré, Marongon (Marougou ?) et Sitadian (Aubert 1923 : 410). Cette mobilité dans l'occupation des villages nous a aussi été confirmée au cours de notre enquête à Medina Sirimana (entretien de groupe le 24/01/2018 à Medina Sirimana). Les vieillards réunis nous ont affirmé qu'avant de s'installer à l'actuelle Medina Sirimana, leurs ancêtres étaient d'abord à Berelakoto (ils ont dit ne plus ne savoir son emplacement), puis ils ont occupé le premier site de Medina Sirimana (où la plupart des parents de certains de ces enquêtés sont nés) et, finalement, sont venus dans l'actuel site peu avant l'indépendance du Sénégal (1960).

Le peuplement du Sirimana et du Bélédougou garde plusieurs zones d'ombre dont certains auteurs ont déjà discuté. Les Soumare et les Cissé, par exemple, seraient plutôt des Sarakolé (Soninké) que des Malinké, si l'on s'en tient à leur nom de famille ou *dyamu* (Smith 1965 : 241). Par ailleurs, faut-il identifier Noïa Moussa Cissokho (père des conquérants Dan Siriman Cissokho et Dan Manian Cissokho) à Fa Koli Koroma, le général de Soundjata et neveu rebelle de Soumangourou Kanté ? (Aubert 1923 : 408 ; Smith 1965 : 241).

##### b. Gouvernement et mode de vie au Sirimana

Le Sirimana a une organisation particulière. Bien qu'il soit jumeau du Bélédougou, son organisation diffère totalement. Il est sûr qu'au Sirimana, on trouvait un chef qui dirigeait le pays, mais quand ce chef mourrait, la seule règle de succession était la domination d'un vainqueur. C'est ce qu'Aubert traduit en disant : « les enfants de Dan Siriman ne s'entendirent jamais et, à la mort du plus fort, c'était une nouvelle guerre pour choisir un chef » (Aubert

1923 : 411). Le même auteur conclut en disant que personne n'a pu commander les gens du Sirimana. Comment faut-il comprendre cette conclusion ? Au Dantila, le consensus se faisait autour de l'aîné, mais au Sirimana, n'y a-t-il jamais eu de consensus réel autour d'un chef ? Des recherches plus approfondies sont certainement nécessaires, car même pour le 19<sup>ème</sup> siècle, les sources historiques sont peu informatives.

Comme leurs parents du Bélédougou, les Malinké du Sirimana étaient principalement agriculteurs. Les mêmes cultures que l'on retrouvait au Bélédougou et au Dantila y étaient pratiquées. Étant bordé par la Falémé, la pêche était régulièrement pratiquée, mais curieusement, cette activité semblait dégradante pour les nobles Malinké, ceux qui s'y adonnaient étant ignominieusement qualifiés de « *yéguédomolou* » ou mangeurs de poissons (Chataignier 1963 : 98). Cette attitude semble contradictoire si on se rappelle que la dégustation du poisson est peut-être la raison qui a retenu Dan Siriman quand son frère et lui arrivaient dans la région. La proximité avec la rivière Falémé a aussi certainement permis la pratique de l'orpaillage alluvionnaire, qui est encore pratiqué de nos jours, même si les techniques ont profondément changé.

#### c. *Le Sirimana et ses voisins*

Tout comme le Bélédougou, le Sirimana semble avoir été une entité étatique constamment sur le pied de guerre. Nous avons malheureusement peu d'informations à ce sujet. Mais de ce qui ressort des textes concernant les autres entités de la région, il semble qu'elles étaient constamment aux prises avec les guerriers du Sirimana. Ainsi, les villages du Dantila étaient exposés aux razzias des guerriers du Sirimana (Rançon 1894 a : 543). Le Boundou voisin au nord n'était pas épargné non plus par les pillers venus du Sirimana, ces pillages sont d'ailleurs le motif qu'a invoqué l'*almamy* Boubakar Saada pour s'attaquer au village de Marougou en 1861 (Rançon 1894 b : 534). À Medina Sirimana, les vieillards se rappellent encore de Koumaghan Ba, le chef de Marougou qui résista à cette attaque en ce temps-là (entretien du 24/01/2018). Les révolutions islamiques d'El Hadj Omar Tall, puis de Mamadou Lamine Dramé semblent aussi avoir éprouvé le Sirimana. Nous y reviendrons dans les paragraphes concernant ces deux personnages.

### 5.5. Les communautés incluses : les Diakhanké et les Soninké

Par « communauté incluse », on désigne les petites communautés qui ont conservé la spécificité de leur origine distincte, bien que vivant et partageant le mode de vie et l'espace d'une autre communauté plus grande. Les communautés incluses sont issues d'une entité plus ou moins éloignée de l'entité étatique dans laquelle elles sont installées. Ces communautés sont qualifiées d'incluses parce que, malgré la cohabitation avec le groupe dominant, elles ne sont pas phagocytées ; elles conservent plus ou moins certains aspects de leur culture

d'origine. Généralement, les groupes inclus se tiennent à l'écart des turpitudes politiques du groupe dominant, mais parfois il arrive qu'ils interviennent. Tel est le cas des Diakhanké et des Soninké qui se sont installés au sein des royaumes peul et malinké le long de la Falémé. Certains chercheurs pensent que Diakhanké et Soninké auraient une origine commune mais lointaine. En 1963, par exemple, les Diakhanké du cercle de Kédougou, qui sont mandingophones, enseignaient le Coran et les préceptes islamiques en langue Soninké (Chataignier 1963).

#### 5.5.1. *Les Diakhanké*

##### a. *Origines des Diakhanké dans la Vallée de la Falémé*

Les Diakhanké, ou gens de Diakha, seraient originaires de la région de Diakha ou Diakha-Bâ (Diakha la grande) dans le Bambouk, sur les berges du Bafing. Partant de là, ils ont essaimé en petites communautés au sein des royaumes de la rive gauche de la Falémé (Smith 1965 : 231-234). Les Diakhanké vivaient généralement en petite famille auprès des communautés dominantes comme les Peul au Boundou et les Malinké au Dantila. Parfois, il arrivait qu'ils soient assez nombreux pour former des villages comme Diakha Medina dans le Dantila. Dans le Boundou, ils ont même occupé toute une région formant un lieu-dit appelé Diakha (fig. 5.2). En effet, il est courant que les villages où les zones où il y a une forte concentration de Diakhanké soient appelés « Diaka », en souvenir de leur origine (Rançon 1894 b : 633) ; ce qui est une source de confusion quand il faut retracer l'origine de cette population. Dans le cas des Diakhanké de la Haute-Falémé, où faut-il localiser la région de Diakha dont ils sont originaires ? Est-ce le lieu-dit Diakha qui est au sud du Boundou ou est-ce le Diakha qui se situe dans le Bambouk ? Pierre Smith (1965 : 234) pense que le Diakha originel, auquel tous les autres se rattachent, se trouve dans le Bambouk et il l'appelle Bambouk-Diakha, mais il faudrait peut-être encore examiner la question plus en profondeur.

Les Diakhanké se distinguent et se caractérisent par leur engagement vis-à-vis de l'Islam. Ils se définissent d'abord par rapport à la religion, car ils sont les disciples de la tradition islamique instituée par El Hadj Salim Souware (Gomez 1992 : 22). Dans les récits historiques, ils sont toujours présentés en lien avec la religion islamique. Et les auteurs ne tarissaient pas de qualificatifs pour décrire l'attachement des Diakhanké à l'Islam. Par exemple, en Haute-Gambie, à Laminia dans le Niokholo, Rançon dit : « *les Diakhankés sont tous musulmans fanatiques, pratiquant dévotement et réellement militant* » (Rançon 1894 a : 467). Les recherches menées au 20<sup>ème</sup> siècle débouchent sur les mêmes remarques :

« *Les Malinké, les Peul, les Sarakolé reconnaissent que certains d'entre eux sont musulmans et d'autres pas, cela ne les empêche pas d'être tous malinké, peul ou sarakolé ; on ne peut guère, au contraire, être reconnu comme diakhanké si l'on n'est pas musulman* » (Smith 1965 : 235).

b. La cohabitation des Diakhanké avec leurs voisins

Les Diakhanké ne possédaient pas de territoire propre, mais s'installaient dans des villages grâce aux accords qu'ils passaient avec les détenteurs du pouvoir. Les Diakhanké se défendaient d'avoir de quelconques ambitions politiques, n'avaient pas de visées expansionnistes (Smith 1965 : 235). À cause de leur attachement à la religion, leur présence était généralement bien accueillie au sein des groupes dominants.

Au Boundou, les Diakhanké se sont installés dans de nombreux villages et particulièrement dans le sud du Boundou justement appelé Diakha en raison de leur présence (Rançon 1894 b : 633). Fodé-Diakoï-Saloum, Diakhanké de la famille Gassama, avait construit une mosquée à Koussan (Rançon 1894 a : 634), ce qui ne pouvait arriver que dans le cadre d'une relation cordiale. Ceci se confirme notamment aussi par le fait que Malik Sy ait donné sa fille Fatima en mariage au marabout Diakhanké Mohamed Fudi (Fode). De leur union naîtra Mohamed Fatima, le fondateur du village diakhanké de Didecoto (Gomez 1992 : 29). Jusqu'à nos jours, dans les traditions récoltées par Anne Mayor à Toumboura par exemple, il ressort encore que les Diakhanké étaient les marabouts des Peul (com. pers.). Mais les relations ont été parfois tumultueuses avec les *almamy* du Boundou, surtout sous le règne de Boubakar Saada. Dans le Niokholo, certains villages comme Laminia, Sillacounda et Samécouta auraient été créés par des Diakhanké partis du Boundou à cause des exactions des *almamy* (Rançon 1894 b : 487). Au cours de notre enquête dans l'actuel village de Samba Yaye, l'imam Saibalali Gassama (descendants de la famille Gassama de Diddé) témoignait que « les Sissibé étaient cruels ; il fallait tuer des moutons ou des vaches chaque fois qu'ils venaient dans le village » (enquête J. A. 20/02/2016). Ce témoignage rappelle les exigences d'hospitalité qui était dues aux Sissibé et qui se traduisaient parfois par l'impôt de quatre vaches exigées à tous les villages du Ferlo (Rançon 1894 a : 501).

Au Dantila, au Bélédougou et au Sirimana, les communautés principalement Diakhanké sont relativement moins nombreuses. Au Dantila par exemple, on dénombrait trois villages Diakhanké : Samécouta, Balalori et Diaka-Medina (Rançon 1894 a : 540). Même s'ils se tiennent généralement à l'écart, il semble que les villages Diakhanké de Laminia, Sillacounda et Samécouta soient intervenus vers 1850 pour défendre Kédougou qui était assiégé par Fa Manson du Konkodougou. Mais en 1893, ces mêmes villages furent sérieusement châtiés par l'*almamy* Malick Touré du Boundou (Aubert 1923 : 420-424). De façon générale, au 19<sup>ème</sup> siècle, Rançon observe que « les Diakhankés vivent absolument à part et n'ont avec les Malinké que les relations qu'un peuple musulman peut avoir avec un peuple qui ne l'est pas. » (Rançon 1894 a : 493).

De leur attachement à la foi islamique découlait certaines caractéristiques des groupes Diakhanké. En tant que

musulmans, les villages diakhanké recevaient tous ceux qui y arrivaient, surtout ceux qui venaient s'instruire à propos de l'Islam. Cette hospitalité a été source de brassage, car parfois ceux qui venaient s'instruire ne repartaient plus et devenaient Diakhanké. Comme Diaka-Médina, il semble que la plupart des villages diakhanké ne possédaient généralement pas de moyens de défense, ni *tata* ni *sanié* (Rançon 1894 a : 525). Grâce à leur statut de fervents musulmans, et accessoirement de marabouts, il est possible que les Diakhanké aient souvent eu à confectionner des amulettes de guerre pour les guerriers des autres groupes<sup>2</sup>. Nous n'avons aucun témoignage direct, mais les récits historiques montrent bien que même sans être musulmans, les gens accordaient du crédit aux pouvoirs des amulettes et les guerriers en étaient souvent équipés. Almoudo par exemple, le guide de Rançon, était un Bambara non-musulman, ce qui ne l'empêcha pas de recevoir avec beaucoup de respect la prière et la bénédiction d'un marabout du village Diakhanké de Laminia (Rançon 1894 a : 497).

5.5.2. Les Soninké

a. Origine des Soninké dans la vallée de la Falémé

Soninké, Sarakolé, Markanké, ou Serawoulli sont des dénominations servant à désigner le même groupe (Frey 1888 : 240). C'est la communauté incluse la plus dispersée de Sénégalie. Leurs origines lointaines se rattacheront à l'empire du Ghana ou Wagadou. Plus tard, ils furent les maîtres du royaume de Galam (Gajaaga) et c'est de l'effritement de ce royaume que sont issus le Kamera, le Guidimakha et le Guoye dont Malik Sy a acquis la première parcelle de terre à la base de la formation du Boundou. L'arrivée des Soninké dans la vallée de la Falémé et de la Haute-Gambie semble avoir précédé l'arrivée de la dernière vague Malinké des Danfakha et Cissokho (Smith 1965 : 241).

Le commerce est à la base de la dispersion des Soninké dans la Sénégalie pendant l'ère atlantique. Très tôt, les Soninké ont commencé à trafiquer et à échanger avec les marchands européens installés dans les comptoirs, mais aussi au sein des villages dans les bassins du Sénégal et de la Gambie. Quand ils font du commerce ambulante de village en village, les Soninké sont alors appelés *dioula* (Rançon 1894 b : 630), qui est un nom générique désignant tous ceux qui font du commerce ambulante. Cette appellation ne doit pas être confondue celle de l'ethnie *Joola* ou *Diola* de Casamance. La place du commerce est majeure dans la vie des Soninké, à tel point que celui d'entre eux qui revient bredouille d'une expédition commerciale est déconsidéré et méprisé, car « il n'a rapporté que les cheveux de sa tête » (Park 1996 : 87-90). Un siècle après cette observation de Mungo Park, Rançon décrit l'habileté des Soninké à se créer un fonds de commerce dès le plus

<sup>2</sup> En Afrique de l'Ouest, les marabouts désignaient des personnes lettrées qui, grâce à leurs connaissances de l'écriture arabe, rédigeaient des versets coraniques qu'ils emballaient dans des peaux de chèvre et que l'on pouvait porter au cou en guise d'amulette.

jeune âge et à le faire prospérer. Quand ils ont réussi, ils achètent des esclaves et s'établissent comme chef de case dans leur village (Rançon 1894 b : 630-631). Il n'est pas exclu que le village où ils s'établissent définitivement soit dans un pays autre que leur pays d'origine.

#### b. La cohabitation des Soninké avec leurs voisins

Pour la période concernée, les Soninké dont nous parlons sont majoritairement originaires de l'ancien Galam (Gajaaga), au nord du Boundou. Le Boundou ayant acquis son territoire initial du *Tunka* de Tuabo, il est certain qu'une forte communauté Soninké s'y trouvait déjà. Tout comme les Diakhanké, les Soninké cohabitaient auprès des groupes dominants. Parfois, il arrivait qu'ils soient suffisamment nombreux pour former un village où ils étaient majoritaires, mais la terre appartenait toujours aux Malinké ou aux Peul qui les accueillait ; tel est le cas du village soninké de Dioulafounda au Dantila dont la racine « *Dioula* » indique bien que c'était un village de Soninké commerçants.

Du fait de leurs activités de colporteurs (*dioula*), les Soninké étaient très souvent bien accueillis dans les villages où ils allaient. Parfois, il arrivait que l'hivernage, période où les pistes sont impraticables, surprenne un *dioula* dans un village. Celui-ci y demeurait alors jusqu'au retour de la bonne saison (Rançon 1894 a : 76). Quand ils étaient installés dans un village, les Soninké étaient soumis aux taxes que leur imposaient leurs hôtes. Commerçants ambulants, ils étaient soumis aux taxes de passage qui étaient prélevées sur les caravanes. Il est vrai aussi que parfois, ils étaient reçus et s'en allaient sans payer ni gratifier symboliquement leur hôte (Rançon 1894 a : 432). Achetant et vendant divers produits, ils ont fini par s'imposer comme un maillon essentiel dans l'économie de la région. En écoulant les captifs et autres fruits des razzias vers les marchés demandeurs, les Soninké n'incitaient-ils pas, sciemment ou non, les villages à se faire mutuellement la guerre pour reconstituer les stocks ?

Pourtant, comme les Diakhanké, les Soninké semblent être rarement intervenus dans les affaires de leurs hôtes. Lors des guerres intercommunautaires, ils étaient tenus à l'écart par les belligérants, même si en temps de paix, leurs hôtes étaient libres de les rançonner ou de les surtaxer. Mais lors de la révolte de Mamadou Lamine, dont nous parlerons dans les pages qui suivent, de nombreux de Soninké se sont joints à l'étendard du prophète. Était-ce par fanatisme religieux ou par loyauté ethnique ?

### 5.6. Les révolutions islamiques du 19<sup>ème</sup> siècle

Il est nécessaire de rédiger des paragraphes distincts, sur le cheick El Hadj Omar Tall et El Hadj Mamadou Lamine Dramé, car les affrontements militaires qui ont jalonné leurs épopées ont entraîné la mise en place des fortifications ou alors ont causé la destruction de bon nombre d'entre elles. Leurs révolutions islamiques ont exercé une influence directe sur le cours de l'histoire des entités étatiques présentées ci-dessous.

#### 5.6.1. Le Cheick El Hadj Omar Tall

Bien qu'éphémère dans la vallée de la Falémé, l'empire toucouleur d'El Hadj Omar Tall a profondément modifié le paysage étatique et humain de la région. Cet empire est né dans le haut bassin du fleuve Niger, à Dinguiraye, en 1850 (Suret-Canale 1958 : 69). Avant de commencer son extension inexorable vers l'est, il faut noter qu'El Hadj Omar a d'abord fait un crochet à l'ouest pour s'attaquer aux entités étatiques de la Haute-Gambie ; puis, il a presque détruit toutes celles se trouvant dans la vallée de la Falémé.

Le royaume Dialonké de Tamba (Diallonkadougou) fut probablement l'une des premières entités à succomber aux attaques d'El Hadj Omar. À partir de 1851, El Hadj Omar Tall se tourna vers le nord-ouest et fit des incursions dans la Haute-Falémé. Il attaqua, vainquit et pilla Coudkho (Kondokhou ?) et Samecoto dans le Dantila. Il détruisit Nion (Nyo-médina ?) et Medina dans le Bélé Dougou et Kassaguiri dans le Sirimana (Gessain 1963 : 29). Parti de Dinguiraye le 21 mai 1854 avec des troupes estimées à 12 000 hommes (Sabatié 1925 : 78), El Hadj Omar Tall divisa son armée en trois colonnes : tandis que la première descendait le long du Bafing (Haut-Sénégal), la deuxième suivait le cours de la Falémé et la troisième se frayait un chemin entre les deux premières, au cœur du Bambouk (Pascal 1860 : 39). Systématiquement, ses colonnes attaquaient et détruisaient les villages qui ne se joignaient pas à elles. C'est ainsi que Farabana, dans le Bambouk, succomba en 1854 après un court siège. Au moment où les armées toucouleurs ont pénétré le Boundou, la royauté était vacante après une querelle de succession entre Oumar-Sané et Ahmady-Gaye (à ne pas confondre avec son homonyme que nous avons présenté en parlant du Boundou). Appelé en arbitre, El Hadj Omar désigna Oumar-Sané comme nouvel *almamy*, mais aurait demandé à ce dernier et au reste de la famille Sissibé de le suivre dans sa marche (Rançon 1894 b : 521). Les deux prétendants et plusieurs autres princes Sissibé, dont Boubakar Saada, partirent à sa suite. Nombre d'entre eux trouvèrent la mort sur les champs de bataille. Peu de temps après, Boubakar Saada se sépara d'El Hadj Omar parce que ce dernier avait fait tuer ses oncles maternels, les nobles Massasi-Coulibaly du Kaarta (Rançon 1894 b : 522). Voilà très brièvement ce que nous pouvons retenir des actions d'El Hadj Omar Tall dans la vallée de la Falémé.

L'impact de ce bref passage dans la zone se mesure à l'aune des destructions et des pillages. Nous n'avons pas de liste de ces villages, mais toutes les relations et récits de voyage datant de cette époque parlent d'un dépeuplement de la zone à la suite des guerres omariennes (Pascal 1860 ; Mage 1868). Au-delà des destructions, de nombreux villages ont été abandonnés car les habitants répondaient à l'appel du prophète en s'enrôlant pour le *djihad* (Barry 1988 : 214, Rançon 1894 b : 529). Ceux qui n'ont pas volontairement suivi El Hadj Omar Tall ont été réduits en captivité et emmenés de force. La plupart de ces captifs devenaient des ouvriers qui bâtissaient les *tata* toucouleurs

(Rançon 1894 b : 521-523 ; Bah 1977 : 166). Pour stopper la saignée provoquée par ces migrations, le gouverneur Louis Faidherbe dut ordonner aux chefs des villages situés sur les principales routes menant au Kaarta d'interdire le passage des populations essayant de rejoindre l'armée toucouleur, même s'il est vrai que cette interdiction visait aussi à ne plus renforcer l'armée omarienne par l'arrivée de nouveaux combattants. Parallèlement, l'armée coloniale française n'hésita pas à attaquer, mais surtout à détruire et à raser tous les villages qui se déclaraient en faveur d'El Hadj Omar : ce fut le cas par exemple de Diaguilla et Koungueul près de Bakel (Sabatié 1925 : 95).

Les fortifications furent au commencement de l'œuvre d'El Hadj Omar. Elles ont jalonné sa pérégrination vers le Macina ; et c'est dans une fortification naturelle (la grotte de Diégoumbéré à Bandiagara) qu'il disparut. A Dinguiraye, berceau de l'empire Toucouleur, El Hadj Omar posa les bases de son empire en construisant un puissant *tata* dont voici la description :

« Le *tata* comportait trois enceintes : la première de forme sensiblement elliptique, et de 1800 mètres environ de développement, était constituée par un mur crénelé, en pierre et en mortier, de quatre mètres de hauteur. La deuxième, et la plus importante, de six mètres de hauteur, formait un octogone irrégulier de cotés de 100 à 150 mètres, et dont chaque angle était muni d'une tourelle débordante à plusieurs étages, ce qui assurait un flanquement effectif. La troisième enceinte, de six mètres de hauteur également, épousait en partie le tracé de la seconde sur les faces les plus exposées, pour les doubler en ménageant entre elles un chemin de ronde protégé de 40 à 60 mètres de largeur. » (Bouchez 1913 : 211).

Tout au long de ses conquêtes, les ingénieurs d'El Hadj Omar Tall implantaient des *tata* au cœur des territoires conquis. Ces *tata* étaient les bases d'appui et le squelette de l'empire toucouleur. L'histoire a retenu deux de ces ingénieurs : John (ou Johnny) Bambara et Samba Ndiaye, dont Thierno Bah (1977 : 161-168) a fait une biographie dans l'article « Samba Ndiaye, ingénieur des armées Toucouleur d'El Hadj Omar ». Avant de trouver la mort dans une grotte dans les falaises de Bandiagara, El Hadj Omar avait occupé Hamdallahi la capitale fortifiée de l'empire peul du Macina. Durant cette brève occupation, a-t-il ordonné des travaux de réfection ou de renforcement des murailles ? Les discussions concernant son intervention ou non sur la muraille de cette cité sont contenues dans l'ouvrage *Hamdallahi* (Gallay et al. 1990).

Là où il n'a pas construit de *tata*, El Hadj Omar a détruit ou a fait détruire ceux qui existaient. Pour ne citer qu'un exemple, le *tata* Bambara de Damfa fut rasé sous ses ordres (Mage 1868 : 256). De même, Rançon (1895 : 491) attribue à El Hadj Omar la destruction des *tata* de Koussan et de Farabana en 1854. La destruction systématique des villages ayant résisté à l'avancée de l'armée faisait probablement partie de la stratégie d'El Hadj Omar ; c'était le seul moyen

d'empêcher tout soulèvement ultérieur sur les arrières de l'armée toucouleur (Ducoudray 1983 : 31). Le *tata* de Som Som qui hébergeait des partisans du prophète fut détruit par Louis Faidherbe après une résistance acharnée (Faidherbe 1889 : 203-205). Quand El Hadj Omar Tall se retira sur la rive droite du fleuve Sénégal et commença ses conquêtes vers le Macina, il laissa la vallée de la Falémé dans une profonde désolation. Quelques villages comme Koussan furent reconstruits et repeuplés, mais les *tata* ne furent probablement plus relevés.

### 5.6.2. El Hadj Mamadou Lamine Dramé

Le *djihad* de Mamadou Lamine est le dernier acte majeur de l'histoire militaire africaine dans la région du Sénégal Oriental, car la « paix coloniale » s'est établie dans la zone après sa défaite. De son vrai nom Malamine Demba Dibassi (Frey 1888 : 250), il fut considéré comme un résistant à la pénétration française par certains, et parfois regardé comme un marabout opportuniste par d'autres. Ses partisans étaient constitués des populations frustrées par le protectorat français dans le Guoye, le Guidimakha et le Kaméra, et de tous ceux qui, dans le Boundou, supportaient de moins en moins les prédations de l'*almamy* Boubakar Saada et des princes Sissibé. Le combat de Mamadou Lamine fut très bref ; son premier fait d'armes date de 1886, et le dernier, qui se signa par sa mort, en 1887. Son décès marque l'effectivité de la colonisation française dans la Haute-Falémé et la Haute-Gambie.

Le Boundou est le royaume qui a le plus souffert des attaques de Mamadou Lamine. Prétextant que l'*almamy* Omar Penda, fraîchement intronisé, lui refusait de passer sur ses terres pour aller faire la guerre sainte au Tenda, Mamadou Lamine attaqua le Boundou. En février 1886, Boulebane, principale résidence royale à cette époque, succomba et son *tata* fut détruit (Nyambarza 1969 : 141). Ayant échoué à prendre le poste français de Bakel, Mamadou Lamine se retira en juillet 1886 vers le sud, détruisant au passage le fort Saint-Pierre de Sénoudebou, qui était devenu l'une des résidences des Sissibé (Rançon 1894 b : 588). De l'aveu de Gallieni lui-même, Mamadou Lamine inspirait une grande terreur (Gallieni 1891 : 28). Pour éviter les représailles des Français, Mamadou Lamine s'installa à Dianna, dans le Diakha, au sud-ouest du Boundou. Avec l'appui de Mahmadou-Fatouma, roi du Sandougou, il attaqua l'*almamy* Oumar Penda à Fissa Daro et le tua. Ayant refait ses forces par l'incorporation de nouveaux combattants, Mamadou Lamine essaya de s'emparer de Sénoudebou. Mais il échoua car Ousmane-Gassy avait cerné le village avec une forte fortification végétale de type *sanié*, et l'hivernage qui avait commencé rendit les manœuvres militaires très difficiles (Rançon 1894 a : 595-596). Les Français, n'ayant pas pardonné la tentative de prise de Bakel, formèrent une colonne contre Dianna dès la fin de l'hivernage. Après avoir successivement perdu plusieurs batailles, Mamadou Lamine fut tué à Toubakouta le 7 décembre 1887 et décapité (Gallieni 1891 : 370). En se rappelant que les campagnes militaires s'opéraient essentiellement après la



fin de l'hivernage, on comprend que Mamadou Lamine ne s'est battu que pendant deux saisons. Bien que courte, son épopée a pourtant profondément marqué les esprits, et nous l'avons personnellement constaté à travers les exclamations récurrentes qui fusaiement chez la plupart de nos interlocuteurs rien qu'à l'évocation de son nom.

Dans son combat, Mamadou Lamine a détruit de nombreux villages. Les *tata* de Diamweli et de Boulebane ne lui ont pas résisté ; selon Rançon (1894 b : 590), son allié Mahmadou-Fatouma a détruit les *tata* de Gouloungou (Gouloungou ?) et Dalafine (Dalafi ?). Dans sa retraite à Dianna puis à Toubacouta, il avait bâti des *tata* pour attendre les colonnes françaises de Gallieni et Fortin. Ces derniers les rasèrent après la défaite du prophète. Il est notable de constater que deux fois de suite, Mamadou Lamine perdit des batailles face à des villages défendus par des fortifications végétales de type *sanié* : d'abord à Sini, puis à Sénoudebou (fig. 5.4). Dans sa lutte, Mamadou Lamine a énormément bénéficié de l'appui des Soninké, son ethnie d'origine. Mais il serait réducteur de penser que cet appui était uniquement filial, car avant tout, son combat était religieux (Nyambarza 1969 : 136).

### 5.7. Synthèse sur l'histoire et les relations intercommunautaires dans la vallée de la Falémé

Durant l'ère atlantique, la mise en place et l'évolution des formations étatiques au Sénégal Oriental est un processus qui a connu trois grandes phases. Chacune de ces phases était accompagnée par de grandes vagues migratoires, ce qui n'exclut pas qu'il y ait eu de petits déplacements ne concernant que quelques individus ou quelques groupes familiaux. Ayant d'abord présenté la vallée de la Falémé au sein de l'Empire du Mali, il est important de noter qu'à travers l'épopée de Soundjata, les premières

recherches réalisées sur l'histoire de l'empire du Mali et la dénomination même « empire », il est aisé de supposer que le Mali fut une entité centralisée, avec un pouvoir concentré entre les mains d'un seul souverain. Mais les recherches récentes, compilées et présentées par S. Canós-Donnay, montrent plutôt que cette vision est tronquée ; l'empire du Mali était d'avantage une confédération de territoires et de villages ayant une certaine autonomie (Canós-Donnay 2019). Cette structuration n'est probablement pas étrangère à l'effritement ultérieur de l'empire du Mali. Intégré par voie de conquête et n'étant pas au cœur de l'empire, il est possible que les communautés du Sénégal Oriental aient gardé une certaine autonomie. Entre cette première phase et la seconde qui voit émerger les entités étatiques de l'ère atlantique, le trait d'union est marqué par les mouvements de population provoqués par la migration de Koli-Tengella. Il est probable que des fortifications furent édifiées à cette époque, même si on ne dispose pas encore de preuves directes permettant de l'affirmer.

La seconde phase, qui commence au 17<sup>ème</sup> siècle, est marquée par la mise en place du royaume peul du Boundou au nord, et des royaumes malinké du Dantila, du Bélédougou et du Sirimana au sud. On a présenté l'histoire de ces entités en insistant sur les aspects conflictuels en lien avec notre intérêt pour les fortifications, mais leurs histoires ne se résument pas uniquement à une succession de conflits. En outre, on dispose véritablement de peu de connaissances en ce qui concerne les conflits internes à ces entités. Plus précisément, le royaume peul du Boundou serait né de la magnanimité du *tunka* de Tuabo ou de la ruse de Malik Sy, selon l'interprétation historique que l'on fait de sa genèse. Principalement sous l'égide de Boubou Malik, Maka-Guiba, Ahmady-Gaye et Saada-Ahmady-Aïssata, ce royaume va connaître quatre grandes phases d'extension (fig. 5.2). Les autres *élimanes* et *almamy* qui



Figure 5.4. Carte des principaux sites d'affrontements contre El Hadj Mamadou Lamine (redessiné suivant l'original disponible sur <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84400806/fl.item.zoom>, consulté le 5 Janvier 2019).

se sont succédé ont œuvré à maintenir ce territoire sous la dépendance des Sissibé, malgré les attaques extérieures et les guerres civiles qui survenaient à l'occasion de certaines successions. Les *almamy* du Boundou ont parfois poussé leur audace jusqu'à faire des incursions dans des royaumes éloignés, avec qui le Boundou ne partageait aucune frontière. Globalement, les principaux ennemis du Boundou furent les Soninké du Guoye et du Kamera, les Maures, les Toucouleur du Fouta Toro, les Bambaras du Kaarta, les Malinké du Ouli, du Bélédougou et surtout du Bambouk. Au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, lors de l'épopée omarienne, la famille royale du Boundou a majoritairement supporté le Cheick El Hadj Omar Tall et de nombreux descendants Sissibé l'ont suivi dans sa marche vers l'est. Il faut noter que Boubakar Saada, devenu *almamy* avec l'appui de la France et profitant des avantages que lui offrait cette alliance, a effectué de multiples raids dans les territoires voisins du Boundou, à tel point que Rançon n'hésita pas à dire : « *aussi allons-nous voir Boubakar aller guerroyer partout jusqu'à sa mort et se conduire, dans ses relations avec ses voisins, comme un pillard couronné* » (Rançon 1894 b : 533). Bien que cette citation s'apparente à un jugement de valeur, elle traduit néanmoins un état de fait qui fut probablement observé chez l'*almamy* Boubakar Saada.

Le peuplement des territoires formant les entités du sud de la vallée de la Falémé s'est effectué en plusieurs phases. Si les premières phases sont encore mal connues et que la recherche archéologique sera très utile pour éclaircir cette période antérieure, il est certain que la dernière phase est celle qui a vu se mettre en place les entités étatiques du Dantila, du Sirimana et du Bélédougou. Bien qu'ayant la même origine malinké, ces entités n'ont pas la même organisation politique. Le Dantila était une fédération de villages relativement indépendants, alors que le Bélédougou et le Sirimana étaient plutôt organisés comme des royaumes, ayant chacun son chef. Au Dantila et au Bélédougou, le droit d'aînesse a souvent prévalu pour la désignation du chef, alors qu'au Sirimana c'est le plus fort qui s'imposait comme tel. Globalement, les populations de ces formations étatiques avaient le même mode de vie : agriculteurs à la base et pratiquant d'autres activités annexes. Sur le plan politique, le Bélédougou a souvent noué des alliances avec le royaume du Boundou, dont il est limitrophe. Le Dantila et le Sirimana se sont souvent mutuellement soutenus, pour résister aux attaques des autres entités. Il faut noter qu'il est possible que les alliances aient été circonstancielles, pour résister ou s'attaquer à un ennemi particulier ; la ligne politique générale étant celle du pragmatisme telle que définit par Gomez (1992). Enfin, bien que nous ne l'ayons pas présentée, il semble qu'une entité indépendante mais éphémère se soit tardivement développée, sous le nom de Bafé, sur les bords même de la Falémé, à l'est du Dantila. Satadougou en a été le principal village, d'où l'appellation Bafé-Satadougou que l'on retrouve dans quelques documents historiques (Gessain 1960). Toutefois, son histoire à l'ère atlantique reste encore très mal connue. La cohabitation entre les communautés dominantes et les communautés incluses

était facilitée par les services particuliers que ces dernières rendaient. Ainsi, par leur dévotion à la foi islamique, les Diakhanké étaient reconnus comme des marabouts dont la présence était utile au sein des villages, alors que le colportage des Soninké permettait de s'approvisionner en biens de consommation venant d'ailleurs. En somme, les entités de la vallée de la Falémé ne formaient pas des communautés homogènes, vivantes en autarcie à l'intérieur de leur espace géographique. Au contraire, il faut plutôt voir en elles des entités constituées par une mosaïque de communautés, entretenant des relations fluctuantes au gré des alliances et des intérêts.

La troisième et dernière phase s'est ouverte avec le *djihad* du cheick El Hadj Omar Tall, et s'est clôturée avec la mort d'El Hadj Mamadou Lamine Dramé en 1887. Ces deux épisodes de révolutions islamiques ont surtout marqué le Sénégal Oriental par les destructions qu'elles ont générées, et par les déplacements en masse qu'elles ont causés. La mise en place et l'utilisation des dernières fortifications africaines dans cette région remontent à cette période ; leur destruction aussi. L'investigation archéologique des sites comme Dinguiraye, berceau du mouvement d'El Hadj Omar Tall, ou Dianna, site de la dernière bataille de Mamadou Lamine pourra probablement livrer des données très pertinentes pour la reconstitution de l'histoire de ces personnages qui ont profondément marqué l'histoire du Sénégal Oriental.

## Les tata de la vallée de la Falémé

La brève histoire des entités étatiques de la vallée de la Falémé que nous avons survolée dans le chapitre précédent nous a permis de constater que, depuis leur émergence dès la fin du 16<sup>ème</sup> siècle jusqu'à leur mise sous tutelle française à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, ces entités ont entretenu des rapports tumultueux avec leurs voisins. Jalonnés de conflits à répétition, ces rapports ont entraîné l'édification de multiples fortifications à travers la vallée. Nos travaux de terrain ont permis d'identifier 15 sites, presque tous situés sur la rive gauche de la rivière Falémé (fig. 6.1). Dans ce chapitre, nous présentons les résultats des travaux archéologiques et historiques que nous avons effectués sur les sites identifiés. Les informations présentées sont liées

aux données disponibles pour les différents sites; certaines peuvent donc être exhaustives et d'autres partielles. Comme nous l'avons déjà signalé dans le chapitre 1, c'est en fonction des informations disponibles que les sites ont été classés, des plus documentés aux moins documentés. Ainsi, nous présentons d'abord les sites sur lesquels on dispose à la fois de données archéologiques récoltées sur le terrain et d'informations historiques, écrites et/ou orales. Les données archéologiques concernent l'aire fortifiée, la technique et les matériaux de construction des structures, ainsi que les artefacts mobiliers et les datations <sup>14</sup>C que l'on trouve sur les sites. Les données historiques sont constituées par les informations tirées de la littérature



Figure 6.1. Carte des sites étudiés et localisation des entités étatiques.